



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9065^e séance

Jeudi 16 juin 2022, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Xhaçka (Albanie)

Membres :

Brésil	M. de Almeida Filho
Chine	M. Dai Bing
Émirats arabes unis	M. Abushahab
États-Unis d'Amérique	M. Mills
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Gabon	M. Biang
Ghana	M. Agyeman
Inde	M. Raguttahalli
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M ^{me} Toroitich
Mexique	M. de la Fuente Ramírez
Norvège	M ^{me} Heimerback
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales

Union européenne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales

Union européenne

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Josep Borrell, Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Borrell.

M. Borrell (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion de prendre la parole et de saluer l'excellent travail que l'Albanie accomplit à l'ONU et en sa qualité de futur membre de l'Union européenne. Je regrette vivement de ne pouvoir être présent en personne au Conseil de sécurité. J'avais prévu de venir à New York pour assister à la séance d'aujourd'hui, mais la pandémie n'est pas encore terminée. J'ai été testé positif en Jordanie il y a deux semaines, et encore de nouveau aujourd'hui, et j'ai donc dû annuler mon déplacement. Néanmoins, nous pouvons mener nos discussions par visioconférence. Je remercie tous les participants de leur attention.

Il ne fait aucun doute que nous nous réunissons à un moment historique. Nous en sommes tous particulièrement conscients. L'ONU a été créée il y a 76 ans pour préserver l'humanité du fléau de la guerre et bâtir un système de coopération mondiale, qui protège l'égalité souveraine de tous les êtres humains et les droits des États et des personnes. L'Organisation s'est progressivement transformée en un système complet de règles, de normes et d'organisations, qui traitent de tous les aspects relatifs aux relations internationales. Elle a toujours incarné l'idée générale selon laquelle nous partageons une seule planète et avons besoin d'une gouvernance mondiale pour coexister de manière pacifique et viable, et elle a continué de jouer son rôle même dans les pires moments. Au plus fort de la guerre froide, elle a continué de fonctionner. Le fondement de tout cela

était le respect de l'état de droit international. C'est le fondement du système des Nations Unies. Tous les États, quelle que soit leur taille ou leur orientation politique, se sont engagés à respecter le droit international et les principes fondamentaux, et surtout à s'abstenir de recourir à la force dans les relations internationales.

L'Union européenne affirme, et je suis convaincu qu'elle a raison, que le multilatéralisme fait partie de son ADN et de son fonctionnement intrinsèque. Nous sommes multilatéraux par nature. L'une de nos convictions les plus profondes est que nous avons besoin de règles adoptées d'un commun accord, et non imposées, pour dompter les passions des États, fournir des biens publics, garantir une concurrence loyale entre les acteurs économiques et développer une coopération mondiale, même entre des États aux idéologies différentes. Même lorsque nos idées sur l'organisation de nos sociétés diffèrent, nous devons coopérer. Et s'il est certainement plus facile de coopérer avec des amis et des personnes partageant les mêmes idées, il faut néanmoins coopérer avec des pays qui ne sont pas des amis ou qui n'ont pas les mêmes opinions. Nous devons coopérer en dépit de nos différences.

Nous avons toujours été un fervent partisan de l'ONU, en y investissant sur les plans politique et financier, ce qui est important. Nous payons nos contributions pleinement et à temps. Nous appuyons les grandes initiatives de l'Organisation, comme les objectifs de développement durable et l'Accord de Paris sur les changements climatiques, et nous sommes actifs dans le domaine des droits de l'homme. Nous coopérons étroitement avec l'ONU ici à New York et sur le terrain dans certains domaines, tout particulièrement les opérations de gestion de crise. L'Union européenne travaille avec l'ONU, qui est son partenaire le plus important. Malgré cela, la dure réalité est qu'aujourd'hui, le système multilatéral est sous pression comme jamais auparavant. Les grandes tendances qui se dessinent sur la scène mondiale et les défis majeurs auxquels le monde est confronté, et face auxquels nous avons besoin d'une coopération mondiale, ne cessent de s'aggraver. L'offre en matière de multilatéralisme est en décalage par rapport à la demande. Il y a une forte demande en faveur d'une approche des problèmes mondiaux fondée sur le multilatéralisme, mais l'offre ne suit pas, car le rythme et l'ampleur de la coopération ne sont pas à la hauteur de ce qui est nécessaire pour gérer les indivis mondiaux. Les changements climatiques et, plus récemment, la lutte contre la pandémie sont les plus connus. Les changements climatiques, les vaccins et la révolution numérique sont autant d'indivis mondiaux qui nécessitent une approche fondée sur le multilatéralisme. Dans chacun des domaines

que je viens de mentionner, la science et la technologie progressent, mais la diplomatie et le travail normatif n'y parviennent pas, ou pas suffisamment.

C'est la raison pour laquelle nous assistons à une recrudescence de la rivalité entre les politiques de pouvoir. Celle-ci fait son grand retour. Ces dernières années, nous avons constaté une intensification de la méfiance, du renforcement des jeux politiques et du recours au veto à l'Organisation des Nations Unies. Tout cela a un prix. Il se paye en problèmes non résolus, en guerres et en conflits qui s'enveniment et en populations laissées à la merci des événements.

À notre séance de l'an dernier (voir S/PV.8792), j'avais parlé d'un déficit de multilatéralisme – l'offre et la demande étant en décalage. La situation n'a fait qu'empirer depuis lors.

La Charte des Nations Unies a confié au Conseil de sécurité la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Siéger au Conseil de sécurité est donc une grande responsabilité. Le monde a besoin d'un Conseil capable de prendre des décisions et de protéger les populations dont la vie – nous parlons de vies humaines – en dépend.

À mon grand regret, force est de constater que la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine est venue s'ajouter à ces problèmes structurels et les a exacerbés. Elle menace à présent d'en créer un nouveau, celui de la faim. La guerre a déjà coûté la vie à des dizaines de milliers de personnes et fait plus de 5 millions de réfugiés et de déplacés parmi la population ukrainienne. Il s'agit de la crise des réfugiés la plus fulgurante depuis la Seconde Guerre mondiale. La guerre se déroule sur le sol européen, en Europe, mais ce n'est pas une guerre européenne. Il s'agit d'une attaque dirigée contre les fondements mêmes de l'Organisation des Nations Unies et du Conseil de sécurité par un membre permanent de ce dernier, qui fait croire à certains que les choses ne sont pas ce qu'elles sont et qu'ils ne sont pas directement concernés. Ce n'est pas vrai. Tout le monde est concerné.

Dans un monde interdépendant, il n'y a pas d'éloignement. Tout est proche de chacun et de chacune. Le déclenchement d'une guerre ou d'une crise de sécurité dans une région touche tout le monde, sans exception. Il est également impossible de procéder à un cloisonnement, de se limiter à certains éléments et de croire que les tensions sur le plan de la sécurité n'auront pas d'incidence sur l'économie. Nous le voyons bien. L'économie est fortement touchée par la hausse des prix et

les pénuries observées dans les domaines de l'énergie et des produits alimentaires. Cette situation provoquera une inflation et un accroissement des taux d'intérêt. Nous sommes devant une crise économique mondiale de grande ampleur, comme les ondes de choc que la guerre menée contre l'Ukraine provoque dans le monde entier le prouvent. Cette guerre exacerbe les tensions sur les produits alimentaires et l'énergie qui existaient déjà avant son déclenchement. Mais aujourd'hui, la situation s'est aggravée, et elle risque de bouleverser les équilibres mondiaux et de réduire à néant les progrès réalisés dans la lutte contre la faim, par exemple.

Au sein de l'Union européenne, nous nous mobilisons sans réserve pour que l'Ukraine se maintienne à flot sur le plan économique et soit en mesure, sur le plan militaire, de défendre son peuple, son intégrité territoriale et sa démocratie. Je saisis cette occasion pour inviter tous les membres de la communauté européenne, peu importe leur taille, à aider l'Ukraine en faisant de même.

Je pense que, face à une telle agression, personne ne peut rester neutre. Que signifie la notion de neutralité dans pareil cas ? Être neutre revient à se placer du côté de l'agresseur. Personne ne peut vivre en sécurité dans un monde où l'emploi illégal de la force est toléré ou devient la norme.

Une fois encore, cette guerre a des répercussions dans le monde entier. Celles-ci viennent aggraver une crise alimentaire déjà latente, puisque les rendements pâtissaient déjà des changements climatiques avant la guerre. Selon les estimations du Programme alimentaire mondial (PAM), le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire a doublé, passant de 135 millions avant la pandémie à 276 millions au début de 2022. Très rapidement après le déclenchement de la guerre, ce chiffre est passé à 323 millions de personnes. Nous avons donc perdu tout le terrain gagné dans la lutte contre la faim, et nous régressons dans la réalisation des objectifs de développement durable.

C'est pourquoi je me dois d'exhorter tous les membres du Conseil à contribuer à mettre fin à la guerre, à rétablir la souveraineté de l'Ukraine et à faire en sortir d'en contenir les retombées à l'échelle mondiale, notamment, et surtout, la crise alimentaire grandissante qui touche des millions de personnes dans le monde. Ces personnes vont souffrir de la faim parce que plus de 20 millions de tonnes de céréales ukrainiennes sont actuellement inaccessibles aux marchés mondiaux. Elles ne peuvent pas atteindre les marchés mondiaux parce qu'elles font l'objet d'un blocus. Ce volume équivaut

à 300 énormes navires, qui devraient être à quai dans les ports du monde entier. S'ils ne transportent pas ces millions de tonnes de blé, certains souffriront de la faim. Or, au lieu de permettre l'exportation de ces millions de tonnes de céréales, la Russie bombarde les ports de l'Ukraine. Elle bombarde les entrepôts de blé. Elle bombarde les infrastructures et les terres agricoles.

Peu après la rencontre entre le Président Poutine et le Président de l'Union africaine, au cours de laquelle ce dernier était venu lui faire part des inquiétudes de l'Afrique face à la situation, les forces russes ont bombardé le deuxième plus grand silo à grains d'Ukraine, à Mykolaïv. Dans le même temps, la Russie affirmait que les sanctions européennes étaient ce qui entravait l'exportation de blé ukrainien et russe. Les faits parlent d'eux-mêmes. Ce n'est pas nous qui bombardons les entrepôts de céréales. Ce n'est pas notre flotte de guerre qui bloque les exportations.

Nous soutenons pleinement les efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies pour permettre à l'Ukraine de rouvrir ses ports et de reprendre ses expéditions de céréales dans le monde. La communauté internationale doit en faire une priorité absolue. Pour ce faire, le plus simple est que la Russie mette fin à son agression, retire ses troupes de tout le territoire ukrainien et, enfin, collabore avec l'Organisation des Nations Unies et d'autres acteurs pour rouvrir la mer Noire. La Russie est la seule à pouvoir le faire. Les risques militaires qui pèsent sur la navigation commerciale dans la région font inévitablement augmenter le coût des assurances et du transport. Cette situation aggrave la crise actuelle en provoquant des hausses de prix inévitables, qui, une fois encore, ne sont pas le résultat des sanctions européennes.

En attendant, nous devons composer avec les conséquences mondiales de cette guerre. À cet égard, le Conseil peut compter sur nous. L'Europe se tient aux côtés de ses partenaires. Nous soutenons le rôle joué par l'Organisation des Nations Unies, en particulier et notamment le Groupe mondial d'intervention en cas de crise alimentaire, énergétique et financière. Nous avons déjà intensifié notre appui à certaines des régions les plus touchées. L'Union européenne et ses États membres, soit ce que nous appelons de plus en plus l'Équipe Europe, se sont engagés à verser 1 milliard d'euros pour les régions du Sahel et du lac Tchad et plus de 600 millions d'euros pour la Corne de l'Afrique. Nous avons également mis en place un fonds pour l'alimentation de 225 millions d'euros pour aider nos partenaires au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Je veux dire aussi un mot des sanctions et répondre directement à la désinformation russe. Nos sanctions ne sont pas la cause des pénuries alimentaires. Elles ciblent seulement l'aptitude du Kremlin à financer l'agression militaire, pas la conduite du commerce légitime. Nos sanctions n'interdisent pas l'importation et le transport des biens agricoles, des denrées alimentaires et des engrais russes, ni le paiement de ces exportations russes. En outre, nos sanctions financières s'appliquent uniquement au territoire européen. Nous sommes opposés aux sanctions secondaires contre quiconque, par principe et en droit. Nos mesures n'empêchent donc pas les pays tiers d'acheter à la Russie s'ils le souhaitent.

Avec le Secrétaire général Guterres, le Secrétaire général adjoint Griffiths et la Secrétaire générale Grynspan de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, je discute actuellement des moyens de débloquent les exportations de céréales ukrainiennes actuellement bloquées en mer Noire, et nous étudions les difficultés évitables concernant les exportations russes de denrées alimentaires et d'engrais.

À l'appui des efforts déployés par les Nations Unies, nous sommes prêts à examiner d'éventuelles interprétations erronées de nos sanctions qui pourraient amener certains acteurs financiers et commerciaux à les appliquer avec trop de zèle ou à éviter les marchés concernés. Nous sommes prêts à mieux expliquer aux opérateurs économiques ce qui est visé par nos sanctions et ce qui ne l'est pas. Nous sommes prêts à travailler avec tous les partenaires à cet égard. Il nous faut œuvrer tous ensemble pour empêcher ces effets possibles.

La guerre est revenue en Europe, mais elle ne s'est arrêtée nulle part ailleurs. C'est pourquoi l'Union européenne continue d'aider à prévenir et régler les conflits et les crises dans le monde entier. Nous avons 4000 femmes et hommes déployés dans 18 missions et opérations de gestion de crise sur trois continents, travaillant toujours en étroite coopération avec l'ONU.

Je tiens à faire une mention spéciale de nos opérations dans la Méditerranée, au large des côtes somaliennes et en Bosnie-Herzégovine.

Dans la Méditerranée, EUNAVFOR MED IRINI joue un rôle incomparable dans l'application de l'embargo sur les armes de l'ONU et la prévention des exportations de pétrole illicites de Libye. EUNAVFOR opération ATALANTA contribue avec succès à contrer la piraterie au large des côtes de la Somalie depuis 2008, et elle s'attaque maintenant aux trafics, notamment de

stupéfiants. Ne serait-ce qu'entre mars et avril, elle a intercepté 10 tonnes de produits narcotiques. Quant à EUFOR ALTHEA, elle aide les autorités de la Bosnie-Herzégovine à maintenir un environnement sûr dans un contexte politique très difficile, qui s'aggrave encore.

Au-delà de la gestion de crise et des opérations de paix, l'Union européenne et ses États membres apportent de vastes contributions au travail de l'ONU en matière de médiation, de consolidation de la paix et de transition. Par exemple, pour la période 2021-2022, nous avons triplé notre contribution au Fonds pour la consolidation de la paix.

Dans ce contexte, je souligne le caractère stratégique de la coopération entre l'Union européenne et l'Union africaine en matière de paix et de sécurité. Nous travaillons ensemble pour offrir un appui sur mesure dans les domaines de la formation, du renforcement des capacités et du matériel, car nous voulons mettre en pratique notre maxime qui appelle à trouver des solutions africaines aux problèmes africains.

En ce qui concerne le reste du monde, je ferai quelques brèves observations sur des crises régionales données où l'Union européenne a des enjeux importants et où nous collaborons étroitement avec l'ONU.

En Syrie, 11 ans après le début de la crise, nous ne pouvons pas oublier le peuple syrien. Nous maintenons notre appui à l'Envoyé spécial Pedersen. Il nous faut une solution pour que l'aide humanitaire transfrontière puisse continuer d'affluer. C'est absolument nécessaire car des millions de personnes en dépendent. À la dernière Conférence de Bruxelles sur la Syrie, nous nous sommes engagés à verser 4,8 milliards d'euros pour 2022, ce qui représente 75 % de la somme totale promise pour aider le peuple syrien.

En Iran, je suis le Coordonnateur parce que l'ONU avait nommé ma prédécesseure pour assumer ce rôle, et j'ai donc hérité de la fonction. Je suis chargé de coordonner la communication entre les parties au Plan d'action global commun afin d'essayer d'obtenir un retour au respect de l'accord et de garantir sa mise en œuvre. Je dois dire que les éléments fondamentaux et les termes de référence pour le faire sont connus et sur la table. Toutefois, c'est maintenant qu'il faut se décider. Nous ne pouvons continuer indéfiniment de discuter de questions collatérales qui ne sont pas au cœur de l'accord sur le nucléaire.

Au Sahel, les tendances sont très inquiétantes. Nous resterons engagés dans la région, avec nos opérations, en collaboration avec la Mission multidimensionnelle

intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali. Cependant, nous avons besoin d'engagements de la part des partenaires locaux, tant sur la situation de sécurité sur le terrain que sur l'état de la gouvernance démocratique, car nous sommes aussi là pour apporter un appui à cette démarche.

J'en viens à l'Afghanistan, qui, il y a un an, faisait la une de tous les journaux du monde, et nous n'avions d'yeux que pour ce qui s'y passait. Aujourd'hui, le monde a un peu oublié l'Afghanistan, mais pas nous. Nous continuerons d'aider le peuple afghan. Je me félicite du nouveau mandat, mais il est clair que la situation des droits de l'homme s'aggrave, en particulier pour les femmes et les filles. Les Taliban n'ont respecté aucun de leurs engagements. À présent, nous voyons la triste situation des filles empêchées d'aller à l'école, la négation de leur droit fondamental à l'éducation. Il faut une pression internationale soutenue sur les Taliban pour rouvrir complètement l'enseignement aux filles et aux femmes. Il est terrible que nous devions continuer de discuter de ces droits fondamentaux, mais nous allons le faire car ils ne sont pas respectés.

Il y a beaucoup d'autres crises que je pourrais mentionner, comme le Myanmar, le Yémen, le Venezuela et d'autres mais, faute de temps, je m'arrêterai là. Je suis sûr que nous allons avoir un débat intéressant. Je voulais être franc et honnête et mettre sur la table les questions qui méritent vraiment l'attention du Conseil. J'attends avec intérêt toutes les observations qui seront faites.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Borrell Fontelles de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre de l'Europe et des affaires étrangères de l'Albanie.

Je remercie le Haut Représentant Borrell Fontelles de sa présentation approfondie de la coopération entre l'ONU et l'Union européenne. Sa participation à la présente séance, même par visioconférence, témoigne de l'importance de cette question.

La coopération entre l'ONU et l'Union européenne, basée sur la Charte des Nations Unies, a sensiblement évolué avec les années. Elle s'est renforcée et élargie. Cette coopération consolide le multilatéralisme fondé sur des règles, qui a en son centre le respect du droit international et la protection et la promotion des droits humains.

Nous saluons la coopération étroite entre l'ONU et l'Union européenne dans leurs efforts conjoints et leur engagement qui prend différentes formes, en particulier la mise en œuvre de missions de maintien de la paix et de processus et mandats de consolidation de la paix. Ce partenariat est essentiel pour faire face à l'ampleur et à la complexité croissantes des défis lancés à la paix et à la sécurité internationales.

La dernière fois que nous nous sommes réunis sur cette question, M. Borrell Fontelles avait, à raison, fait l'observation suivante dans cette salle :

«... nous avons besoin que le Conseil de sécurité prenne les décisions qui s'imposent... Le prix de l'inaction sera payé en conflits non réglés, en aide humanitaire non livrée et en vies perdues » (S/PV.8792, p. 3).

Je dois dire malheureusement que cela reste un fait et une nécessité toujours plus aiguë ces temps-ci.

Cette année, la sécurité européenne a été menacée et l'ordre international fondé sur des règles a été fortement mis à mal par l'agression militaire commise par la Russie contre un pays voisin, l'Ukraine. Cette guerre non provoquée et injustifiable entre dans son quatrième mois, et non seulement ses conséquences se font sentir en Ukraine, avec des milliers de morts, la destruction à grande échelle des infrastructures civiles et des millions de réfugiés, mais elle a aussi eu de lourdes répercussions sur le commerce mondial et entraîné une forte augmentation de l'insécurité alimentaire dans le monde.

Si elle continue de mettre en péril la vie et la sécurité physique des Européens, cette agression remet également en question les valeurs de liberté, de démocratie et de justice qui unissent les Européens. Les 6,8 millions de réfugiés qui ont franchi les frontières internationales ne sont pas des touristes en quête d'aventures. Il s'agit pour la plupart de femmes et d'enfants qui ont dû quitter brutalement leurs foyers pour trouver un refuge. Nous saluons la générosité et l'hospitalité des pays voisins et des autres États qui ont ouvert leurs portes et leurs cœurs aux Ukrainiens fuyant une guerre qu'ils n'ont pas choisie. Mon pays, l'Albanie, apporte sa modeste pierre à l'édifice en les accueillant et en les appuyant.

Cette vague de réfugiés, inédite sur le continent depuis la Seconde Guerre mondiale, a mis l'Europe à rude épreuve, mais elle n'a pas entamé son unité. Au contraire, elle a renforcé ses valeurs et ses principes établis de longue date, à travers la promotion et la protection des droits humains et de la solidarité.

La guerre en Ukraine a rompu les principales chaînes d'approvisionnement et fait grimper en flèche les coûts de transport des produits dans le monde. Comme toujours, ces coûts sont répercutés sur les consommateurs. Le maintien des échanges commerciaux de denrées alimentaires, de carburant et d'engrais est essentiel pour maîtriser l'augmentation de l'insécurité alimentaire dans le monde. Le blocus des ports ukrainiens doit cesser immédiatement afin de garantir que les denrées alimentaires produites en Ukraine puissent être acheminées librement vers le reste du monde. Nous saluons les efforts déployés par l'ONU et la Türkiye pour trouver les meilleures solutions pratiques, qui auront une incidence cruciale sur des millions de personnes dans le monde.

N'oublions pas que la montée de l'insécurité entraînera toujours une augmentation des dépenses en matière de défense et d'armement, qui pourrait à son tour engendrer une diminution des investissements dans d'autres secteurs, tels que l'innovation, l'éducation et les services publics. Les guerres qui ont façonné notre passé ne peuvent et ne doivent pas dicter notre avenir.

L'agression contre l'Ukraine est au cœur de nos efforts communs pour la paix et la sécurité, mais elle ne doit pas nous faire perdre de vue les autres conflits et risques qui pèsent sur la sécurité dans d'autres parties du monde. Les conflits ont toujours une dimension locale, régionale et mondiale, et les meilleures solutions peuvent être trouvées lorsque ces trois dimensions sont prises en compte. Pour cela, il nous faut un cadre multilatéral solide et uni.

Nous sommes fermement convaincus que la crise que traverse le monde requiert davantage de multilatéralisme et de mesures concertées et conjointes, notamment et avant tout au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale et dans l'ensemble du système des Nations Unies. L'Union européenne est un acteur central dans les domaines politique, humanitaire et du développement au niveau mondial. Elle est le principal contributeur financier de l'ONU, non seulement au titre de son budget ordinaire, mais aussi pour ce qui est du financement de l'aide publique au développement et des missions de maintien de la paix. Elle exerce donc une influence non seulement dans son voisinage immédiat mais aussi dans le monde entier, en projetant ses activités liées aux efforts humanitaires, de développement et de règlement des conflits aux quatre coins de la planète.

Cela revêt une importance particulière pour les six États des Balkans occidentaux. Ils sont tous impliqués, à des stades divers, dans ce que l'on appelle

communément la voie vers une éventuelle coopération euro-atlantique. Nous avons fait ce choix en sachant qu'en suivant cette voie, nous investissons dans un avenir marqué par un développement accru, une sécurité renforcée et des institutions plus fortes et responsables devant leurs citoyens. Tel est l'intérêt de l'élargissement de l'Union européenne, que les événements survenus en Europe ont remis, à juste titre, au centre de l'attention.

Je voudrais saisir cette occasion pour rappeler les points communs entre Tirana et Bruxelles et remercier la Commission européenne de sa coopération étroite et toujours plus forte, notamment grâce à son approche réaliste, objective et assortie d'échéances et à son appui à l'élargissement de l'Union européenne. Nos relations ont toujours été à double sens, chaque partie agissant conformément à ses engagements. Nous sommes heureux de pouvoir dire que nous avons accompli notre part du travail et que nous sommes prêts à entamer le prochain chapitre d'un processus qui devrait avancer mû par son poids politique inestimable et qui constitue un investissement irréversible dans la stabilité, la sécurité et un avenir commun, sûr et sécurisé. Je remercie le Haut Représentant Borrell Fontelles de sa clarté inébranlable à cet égard.

De même, nous attendons de l'Union européenne qu'elle intensifie ses efforts pour faciliter le dialogue entre la Serbie et le Kosovo, lequel doit aboutir à une reconnaissance mutuelle. L'heure est venue d'obtenir des résultats concrets et des solutions durables. Plus tôt nous fermerons définitivement ce chapitre en concluant un accord, mieux ce sera pour toutes les parties, quelles que soient leur appartenance ethnique et leur idéologie. L'Union européenne a prouvé depuis longtemps qu'elle pouvait faire bénéficier ses 550 millions de citoyens des dividendes de la paix. Nous en sommes très fiers et voudrions que les Balkans occidentaux en profitent aussi.

Je voudrais conclure en rappelant notre point de vue selon lequel, tout comme nous en Europe, l'ONU, et à travers elle le monde, a davantage besoin de l'Union européenne et de son action résolue et multidimensionnelle dans tous les domaines importants. Cela ne sera possible que si la coopération entre l'ONU et l'Union européenne est intensifiée et renforcée, ce à quoi l'Albanie est pleinement favorable.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je vous remercie, Madame la Présidente, ainsi que le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell Fontelles. Sa présence témoigne de l'engagement sans faille de l'Union européenne aux côtés de l'Organisation des Nations Unies.

L'Union européenne et ses États membres se mobilisent aux côtés de l'ONU, avec des objectifs qui sont convergents. Les États membres de l'Union européenne représentent collectivement le second contributeur au budget du maintien de la paix et déploient ensemble près de 5 300 militaires et civils dans des opérations de maintien de la paix. Depuis 1948, ils ont payé un lourd tribut, avec 683 personnels européens morts en opération.

L'Union européenne est présente sur tous les terrains, comme le Haut Représentant l'a rappelé. Au Sahel, elle met en œuvre l'ensemble de ses instruments pour épauler ses partenaires de la région.

Au large des côtes libyennes, elle déploie son opération militaire en Méditerranée, opération IRINI, ou sa mission d'assistance pour une gestion intégrée des frontières en Libye, qui est un point d'appui pour les autorités libyennes.

En Somalie, conjointement avec l'ONU, elle appuie la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie et les forces somaliennes dans la transition sécuritaire.

Au Proche-Orient, elle assure une présence humanitaire et civile à Gaza depuis 2005.

En Bosnie-Herzégovine, depuis 2004, elle apporte une contribution essentielle à la sécurité et à la stabilité de la région dans le cadre de son opération militaire en Bosnie-et-Herzégovine.

Enfin, depuis décembre 2021, au Mozambique, elle soutient les forces de défense mozambicaines dans leur lutte contre les groupes terroristes.

L'Union européenne est un partenaire clef de l'ONU pour répondre à l'ensemble des crises les plus graves. Depuis le début de l'agression russe, l'Union européenne a mobilisé plus de 4,6 milliards d'euros pour venir en aide aux Ukrainiens. Cet engagement porte sur tous les plans : budgétaire et humanitaire, mais également en matière de lutte contre l'impunité. Les mesures restrictives qui ont été adoptées par l'Union européenne n'ont qu'un seul objectif : ramener la Russie au respect de la Charte des Nations Unies.

L'Union européenne défend sans relâche les valeurs qu'elle partage avec l'ONU. Elle a ainsi mis en place des mesures restrictives ciblées contre les

responsables de violations graves des droits de l'homme et du droit humanitaire. Il s'agit là d'un régime spécifique qui a été créé en 2020 et qui ne fait aucunement obstacle à la livraison d'aide humanitaire, dont l'Union européenne et ses États membres sont par ailleurs l'un des premiers fournisseurs.

Au Myanmar, face aux violations répétées des droits de l'homme commises par la junte, l'Union européenne s'assure que les responsables ne puissent connaître ni impunité ni soutien.

En Afghanistan, l'Union européenne participe à l'effort pour soulager les souffrances de la population, mais aucune aide à la reconstruction ne pourra être apportée tant que les Taliban poursuivront leurs politiques de violation des droits.

Il en est de même en Syrie, où l'Union ne financera pas la reconstruction en l'absence de processus politique crédible.

Enfin, l'Union européenne défend une vision transversale, universelle et exigeante des droits de l'homme, ce qui a pu nous conduire à suspendre certaines formations au profit de certaines forces armées ; c'est le cas actuellement au Mali.

La lutte contre le terrorisme, dans la vision européenne, ne saurait en effet servir de prétexte pour s'affranchir de l'application du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. C'est la condition de son efficacité à long terme.

La présidence française du Conseil de l'Union européenne a été l'occasion de traduire cet engagement de l'Union européenne en faveur des valeurs et des actions de l'ONU, à travers trois priorités : en promouvant le droit des femmes et des filles, notamment en plaidant pour la ratification universelle de la Convention d'Istanbul, en soutenant le pluralisme et la liberté des médias et en luttant contre la désinformation, et en défendant une approche fondée sur les droits de l'homme dans l'environnement numérique.

L'Union européenne n'est pas seulement le premier contributeur au budget des Nations Unies, elle est un allié indéfectible. Elle fait entendre cette voix particulière au sein du système multilatéral, en coopération avec les autres organisations régionales compétentes, et notamment avec l'Union africaine, et ce afin de renforcer le système multilatéral. Elle demeure intransigeante sur la nécessité d'assurer un multilatéralisme fort, qui est le seul à même d'assurer la sécurité et la paix.

M. Mills (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir organisé cette importante séance, fort opportune, sur la coopération avec l'Union européenne.

Les États-Unis se félicitent vivement des contributions de l'Union européenne dans le monde entier, que le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité vient d'énumérer, y compris sa coopération avec l'ONU et, en particulier, avec le Conseil de sécurité. Par exemple, comme nous le savons, l'Union européenne joue un rôle précieux s'agissant d'appuyer la Somalie, par son soutien, d'abord, à la Mission de l'Union africaine en Somalie et, maintenant, à la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie. Nous nous félicitons du fait que l'engagement de l'Union européenne en faveur de la sécurité en Afrique est si important, et que sur ses 18 missions actuelles, 11 sont déployées en Afrique ou au large de ses côtes. Sa coordination avec ses alliés de l'ONU, du Mali et de la République centrafricaine crée des mécanismes importants pour promouvoir la stabilité et nous permettre d'atteindre nos objectifs communs.

De même, les États-Unis ont accueilli avec satisfaction l'adoption récente de la résolution 2635 (2022) et son renouvellement des autorisations d'inspection des navires à l'appui de l'embargo sur les armes imposé par l'ONU à la Libye, et nous félicitons l'opération militaire IRINI de l'Union européenne en Méditerranée de l'usage qu'elle fait de cette autorité. L'opération IRINI a un effet dissuasif sur les personnes qui seraient tentées de se livrer à un trafic d'armes et aide le Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye, ainsi que d'autres acteurs, à recueillir des informations essentielles. En outre, je tiens à souligner que l'Union européenne a clairement démontré, ce qui est tout à son honneur, son appui aux valeurs consacrées par la Charte des Nations Unies, avec les mesures qu'elle a prises pour défendre les principes de souveraineté et d'intégrité territoriale après la guerre injustifiée, non provoquée et illégale lancée par la Russie contre l'Ukraine.

Comme l'a dit le Haut Représentant, les actions de la Russie aggravent particulièrement, et de manière brutale, l'insécurité alimentaire mondiale. Les sanctions internationales ne visent pas les exportations agricoles, malgré les efforts déployés par la Russie pour faire croire le contraire aux populations du monde entier, y compris aux membres du Conseil. Alors que la Russie répand des informations trompeuses, comme

nous l'avons entendu, l'Union européenne dépense plus d'1 milliard de dollars dans les régions touchées par l'insécurité alimentaire. Nous saluons les efforts de l'Union européenne, et nous sommes ravis qu'aujourd'hui, au moment même où je parle, le Secrétaire d'État américain à l'agriculture, M. Vilsack, est à New York pour rencontrer des délégations afin de donner suite à l'appel à l'action lancé, le mois dernier, par le Secrétaire d'État Blinken à l'occasion de la séance au niveau ministériel consacrée à l'insécurité alimentaire (voir S/PV.9036), une mesure importante qui démontre la détermination des États-Unis et de nos amis à remédier à la crise de la sécurité alimentaire que l'invasion russe a provoquée.

Qu'il me soit également permis de dire que nous jugeons réconfortante la manière dont les voisins européens de l'Ukraine ont ouvert leurs frontières aux réfugiés de toutes nationalités dans le contexte de la plus grande crise de réfugiés que l'Europe ait connue depuis la Seconde Guerre mondiale, ainsi que la manière dont la directive de l'Union européenne relative à la protection temporaire a permis à toutes les personnes fuyant vers l'Union européenne de bénéficier de ses avantages sociaux et de sa protection. Par ailleurs, je tiens à dire à quel point ma délégation est d'accord avec les observations formulées par le Haut Représentant concernant les déclarations appelant les deux parties à mettre fin au conflit en Ukraine. Les déclarations affirmant que toutes les parties ont la responsabilité de mettre fin aux combats sont peut-être diplomatiquement intelligentes, mais elles sont moralement indéfendables. L'histoire en jugera.

Enfin, je voudrais remercier l'Union européenne de rester attachée à l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-et-Herzégovine, EUFOR ALTHEA. Cet attachement est particulièrement important étant donné l'exacerbation des tensions politiques en Bosnie-Herzégovine et la poursuite des efforts pour saper l'Accord de Dayton, dont nous sommes témoins. EUFOR ALTHEA est un facteur déterminant pour la stabilité en Bosnie-Herzégovine et dans la région environnante. Les organisations régionales, en particulier les partenaires tels que l'Union européenne, sont des partenaires essentiels du Conseil de sécurité dans les efforts qu'il déploie en faveur de la paix et de la sécurité internationales.

Je voudrais conclure en disant que les États-Unis réaffirment sans détour le rôle de l'Union européenne en tant que partenaire essentiel des États-Unis, de l'ONU et, surtout, du Conseil de sécurité dans le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je salue la participation du Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M. Borrell, à la présente séance.

Le paysage international connaît actuellement des changements extrêmement profonds et complexes, et les facteurs d'instabilité et d'incertitude se multiplient. La Chine appuie systématiquement l'ONU dans ses efforts pour développer son partenariat avec l'Union européenne afin de relever ensemble les défis, traditionnels et non traditionnels, qui continuent de se poser dans les domaines de la sécurité. Il importe néanmoins au plus haut point que cette coopération respecte les principes suivants.

Premièrement, il faut pratiquer un multilatéralisme véritable. L'Union européenne, partisane active du multilatéralisme, doit être la première à défendre les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, à se conformer au droit international et aux normes fondamentales universellement reconnues concernant les relations internationales, à respecter sincèrement la souveraineté et l'indépendance politique de tous les pays et à s'engager à ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures des autres pays. Nous attendons de l'Union européenne qu'elle joue un rôle actif et constructif dans les affaires internationales en résistant à l'idée de confrontation entre camps et entre blocs, qui connaît un nouvel essor, et en incitant tous les pays à faire preuve de plus d'unité et à réaliser des progrès communs sous la bannière du multilatéralisme.

Deuxièmement, il faut adhérer au concept de sécurité commune. L'humanité est une communauté de sécurité indivisible, dans laquelle les préoccupations en matière de sécurité de tous les pays sont d'égale importance et interdépendantes. Nous attendons de l'Union européenne qu'elle prenne au sérieux et respecte les préoccupations légitimes de tous les pays en matière de sécurité, et qu'elle déploie de grands efforts pour promouvoir le règlement pacifique des différends et mettre en place un mécanisme de sécurité mondial et régional qui soit équilibré, efficace et durable.

Troisièmement, il faut faire progresser de manière équilibrée les efforts concernant les trois piliers de l'action de l'ONU. À l'heure actuelle, les risques liés à la sécurité alimentaire, énergétique et financière mondiale continuent de s'aggraver, et les pays en développement sont confrontés à des difficultés sans précédent. Nous attendons de l'Union européenne qu'elle écoute davantage la voix des pays en développement, qu'elle maintienne et augmente son aide à ces pays, conjointement avec celle de ses membres, qu'elle

maintienne et augmente ses contributions aux organismes humanitaires et de développement des Nations Unies et qu'elle assume la responsabilité morale qui est la sienne d'aider les pays en développement à sortir de leur situation difficile.

La prolongation et l'extension du conflit en Ukraine ne fera qu'accroître les risques pour la sécurité et aggraver les répercussions. La Chine espère que l'Union européenne, partie prenante importante, renforcera son autonomie stratégique, jouera activement son rôle de médiatrice et incitera les parties concernées à dialoguer, afin de parvenir à un cessez-le-feu et à une cessation des hostilités dans les meilleurs délais. La Chine appuie l'Union européenne dans le renforcement de sa coopération avec diverses institutions internationales et dans l'adoption de mesures efficaces pour répondre aux besoins humanitaires urgents découlant de la crise.

Alors que le Kosovo et la Bosnie-Herzégovine restent confrontés à des défis complexes, nous saluons les efforts déployés par l'Union européenne pour maintenir la sécurité et la stabilité régionales et promouvoir un règlement négocié des différends entre les parties concernées, conformément au cadre établi par les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

La reprise des négociations sur la mise en œuvre du Plan d'action global commun (PAGC) en est à une étape finale et déterminante. Nous espérons que l'Union européenne continuera à jouer un rôle indispensable en incitant la partie concernée à prendre des décisions politiques résolues et à répondre positivement aux préoccupations légitimes de l'Iran, de manière à faciliter la bonne conclusion des négociations et à remettre rapidement le PAGC sur les rails.

L'enlèvement du processus de paix au Moyen-Orient est réellement préoccupant. Nous espérons que l'Union européenne adoptera une position juste et incitera Israël à mettre fin à ses activités illégales, à lever le blocus de la bande de Gaza et à respecter les obligations qui lui incombent en vertu du droit international humanitaire. Nous comptons également sur elle pour jouer un rôle plus important s'agissant d'atténuer la situation financière désastreuse de la Palestine, de renforcer les capacités de l'Autorité palestinienne et de promouvoir la mise en œuvre de la solution des deux États.

L'Afrique est actuellement confrontée à une multiplication des problèmes en matière de paix et de développement. En tant que proche voisine située de l'autre côté de la mer, l'Union européenne doit continuer

à soutenir la mise en place d'un mécanisme de sécurité collective de l'Union africaine et apporter un appui financier prévisible et durable aux opérations autonomes de maintien de la paix et de lutte contre le terrorisme menées par cette dernière et les pays africains dans la région du Sahel et en Somalie. Il faut apporter à l'Afrique un soutien et une assistance accrue dans des domaines tels que l'allègement de la dette, la lutte contre les changements climatiques, la vaccination, la production de vaccins et la gestion de la crise des réfugiés et des immigrants, et renforcer les efforts déployés par l'Afrique pour faire face aux différents risques et défis.

Enfin, je voudrais réaffirmer que la Chine a toujours attaché une grande importance au développement de ses relations avec l'Union européenne. Nous attachons de l'importance au rôle majeur que joue l'Union européenne dans les affaires régionales et mondiales, et nous avons toujours considéré l'Union européenne comme une force importante dans le processus de multipolarisation. La Chine attend de l'Union européenne qu'elle contribue davantage à la résolution des différents problèmes mondiaux, et elle la soutient dans cette démarche. Elle salue les efforts que déploie l'Union européenne pour apporter davantage de stabilité dans un monde agité et en pleine mutation.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité de l'exposé détaillé qu'il a présenté au Conseil.

Nous prenons acte avec satisfaction du renforcement de la coopération entre l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies en faveur du multilatéralisme et de l'ordre fondé sur des règles, qui s'appuie sur la conviction que les défis de notre époque ne peuvent être relevés par un pays agissant seul. Nous nous félicitons également des efforts déployés pour réaliser le souhait commun d'une coopération renforcée entre l'ONU et les accords régionaux, comme l'indique le Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies.

Comme le Ghana n'a de cesse de le répéter, les organisations régionales ont un rôle essentiel à jouer pour appuyer le Conseil de sécurité dans l'exercice de sa responsabilité principale de maintien de la paix et de la sécurité internationales. C'est pourquoi nous nous réjouissons de ce dialogue entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne, et nous soutenons toutes les mesures à même de consolider les relations et d'améliorer la coordination entre nos deux organisations, au service de nos aspirations communes à la paix et à la sécurité.

En tant qu'État membre de l'Union africaine et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, nous avons particulièrement conscience de la complémentarité qui doit exister entre les accords régionaux et sous-régionaux pour faire face aux situations de conflit et aux nouvelles menaces transnationales, telles que le terrorisme et l'extrémisme violent, la piraterie maritime et la criminalité organisée, notamment le trafic de drogue, la circulation illicite des armes légères et de petit calibre et le blanchiment d'argent.

Par conséquent, on ne peut plus négliger le rôle que les organisations régionales jouent dans la gestion de multiples crises dans diverses régions du monde. Il doit être profondément ancré dans les travaux du Conseil et intégré dans la stratégie et l'approche de l'Organisation des Nations Unies pour assurer la stabilité de notre monde. C'est dans ce contexte que nous nous félicitons de la contribution de l'Union européenne à l'action du Conseil en faveur de la paix et de la sécurité internationales.

Nous soulignons en particulier le rôle d'appui que l'Union européenne continue de jouer dans la prévention des conflits, leur règlement et le relèvement des sociétés après un conflit. À cet égard, nous nous félicitons du nouveau consensus de l'Union européenne sur le rôle de la coopération au développement, qui a consolidé le lien entre sécurité, développement et aide humanitaire d'une manière qui, nous l'espérons, sera porteuse de changements dans les situations de fragilité, comme dans la Corne de l'Afrique et au Sahel.

Une approche volontariste face aux conflits exige de s'attaquer à leurs causes profondes et à leurs facteurs sous-jacents. Dans le domaine du maintien de la paix, nous nous félicitons du renforcement du partenariat entre l'Union européenne et l'ONU. Nous notons qu'outre les 18 missions et opérations que l'Union européenne mène actuellement à l'échelle mondiale dans le cadre de sa politique de sécurité et de défense commune, ses États membres figurent, à titre collectif, parmi les principaux contributeurs au budget de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies et les principaux fournisseurs de personnel en tenue.

À l'heure où pour défendre ses intérêts, l'Union africaine met l'accent, dans le cadre de ses politiques, sur la mobilisation de son architecture de paix et de sécurité en vue de répondre avec force et dynamisme aux menaces asymétriques auxquelles elle est actuellement confrontée, ma délégation espère que l'Union européenne sera un partenaire capable non seulement

de contribuer à la formulation des mandats définis par le Conseil, mais aussi, au-delà de l'aide financière bilatérale accordée dans le cadre de la facilité de soutien à la paix pour l'Afrique de l'Union européenne, d'apporter un appui au financement durable et prévisible de ces opérations à partir des contributions statutaires de l'ONU.

Malheureusement, le Sahel est devenu un terrain fertile pour les terroristes et les extrémistes violents, dont les réseaux s'étendent à d'autres régions de l'Afrique et au-delà. C'est la raison pour laquelle nous nous félicitons de l'engagement renouvelé en faveur des efforts de lutte contre le terrorisme dans la région, et nous espérons que l'Union européenne s'impliquera activement en ce qui concerne les résultats de l'évaluation stratégique conjointe de la situation en matière de sécurité et de gouvernance au Sahel. Nous remercions également l'Union européenne pour le financement qu'elle a fourni à la Mission de l'Union africaine en Somalie et nous espérons qu'elle continuera d'apporter l'appui nécessaire à la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie pendant toute la durée du Plan de transition de la Somalie.

En effet, la présence de l'Union européenne en Afrique s'est caractérisée par une coopération multisectorielle avec les gouvernements et les institutions non gouvernementales à l'appui des objectifs de développement et de sécurité. Nous nous félicitons que ces actions soient en accord avec les valeurs et les objectifs de l'ONU.

Nous prenons également acte des nombreux accords de coopération en matière de paix et de sécurité conclus entre l'Union européenne et l'ONU, notamment concernant des pays tels que la Syrie, le Yémen et le Myanmar, où les opérations et les financements humanitaires soutenus par l'Union européenne demeurent essentiels pour sauver des vies et préserver les moyens de subsistance de nombreuses personnes.

Nous soulignons en outre que la stabilité relative qui règne dans la région des Balkans en Europe est en partie le fruit de la mobilisation active de l'Union européenne.

Nous encourageons par ailleurs le renforcement du partenariat entre l'Union européenne et le Quatuor pour le Moyen-Orient en vue de trouver une solution négociée à la question pressante de la Palestine, sur la base de la solution des deux États et conformément aux décisions du Conseil.

L'Europe elle-même se trouve dans une situation difficile et sans précédent d'instabilité depuis l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie. Comme beaucoup d'autres l'ont souligné, la guerre a engendré la pire crise humanitaire et de sécurité que l'Europe ait connue depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Nous appuyons les efforts déployés pour enrayer les atteintes à la sécurité des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine et encourageons l'Union européenne à envisager tous les moyens possibles pour contribuer à mettre fin à la guerre dans le cadre d'un règlement négocié qui tienne compte des principaux intérêts des parties, sur la base des principes clairement établis du droit international, y compris la Charte des Nations Unies.

La guerre a entraîné de conséquences graves et inutilement douloureuses pour la population ukrainienne. Cependant, cette guerre a eu aussi des répercussions considérables sur le reste du monde, comme en témoignent les nouveaux niveaux d'insécurité alimentaire auxquels sont confrontés des millions de personnes, l'augmentation du coût de la vie à l'échelle mondiale et l'instabilité sociopolitique généralisée dans plusieurs pays. C'est pourquoi la guerre en Ukraine doit cesser. Nous demandons instamment que l'Union européenne bénéficie d'un soutien accru dans la recherche de solutions aux perturbations que la crise actuelle a causées dans les chaînes d'approvisionnement en denrées alimentaires, en produits énergétiques et en financements mondiaux.

Dans le cadre de la promotion du multilatéralisme et de la coopération internationale, nous saluons la contribution apportée par l'Union européenne au Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 et nous encourageons la poursuite des efforts destinés à réduire la dépendance des pays en développement à l'égard des importations et des dons de vaccins, et ce, en favorisant la décentralisation des capacités de fabrication et de stockage dans diverses régions du monde. Il faut que le monde soit en mesure de résister aux futures pandémies pour éviter l'instabilité de l'ordre mondial.

Nous comptons sur une participation pleine et entière de tous les États Membres aux consultations en cours en vue d'adopter un projet de résolution qui appelle à l'organisation d'une réunion de haut niveau de l'Assemblée générale d'une journée afin d'envisager l'adoption d'une déclaration politique qui contribuerait à mobiliser la volonté politique en faveur de la prévention, de la préparation et de la riposte face aux pandémies.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'importance du rôle que jouent les organes régionaux et sous-régionaux dans la réalisation des objectifs de l'ONU et le maintien de l'ordre multilatéral. C'est pourquoi nous encourageons

la poursuite de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne dans la recherche de solutions aux problèmes actuels et futurs en matière de paix et de sécurité dans le monde, y compris en Europe.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M. Josep Borrell Fontelles, de son exposé. Je remercie également la délégation albanaise d'avoir convoqué la présente séance, qui arrive à point nommé et se révèle des plus pertinentes, puisqu'elle nous permet d'examiner la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne et d'en tirer des enseignements.

La menace qui pèse sur la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine a ébranlé l'ordre géopolitique européen, ce qui a fait des questions de défense et de sécurité une priorité et a également généré une solide cohésion au sein de l'Union européenne. Cependant, les surenchères militaires n'ont pas permis de réunir les conditions propices à l'apaisement des tensions ou à la conclusion d'un éventuel cessez-le-feu. Nous sommes convaincus que, dans la plus pure tradition diplomatique européenne, tous les outils de dialogue et de médiation seront mis à profit pour progresser vers une solution négociée.

Le Mexique a défendu sans réserve la Charte des Nations Unies et le droit international depuis le début du conflit, et ce, de manière cohérente et transversale. Ce sont là des principes que nous partageons assurément non seulement avec l'Union européenne, mais aussi avec tous les États Membres de l'ONU, dans la mesure où nous y avons toutes et tous souscrit, et ils doivent dès lors être respectés sans exception.

Il est également essentiel d'atténuer, dans le cadre d'un effort concerté, les multiples conséquences du conflit en Ukraine, car l'Europe n'est pas la seule à en pâtir. Elles touchent chacun et chacune d'entre nous, quoique de manière inégale.

La hausse mondiale des prix des denrées alimentaires et l'insécurité alimentaire qu'elle provoque frappent tout particulièrement les pays en développement, qui ne disposent pas des ressources nécessaires pour faire face à cette situation. Dix-neuf des 69 économies qui ont été reconnues comme étant exposées à un risque alimentaire accru en raison de la crise se trouvent en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Nous espérons qu'un accord sur les voies de sortie des céréales pourra bientôt être conclu avec toute la célérité que mérite cette question et que, le moment venu, le Conseil sera en mesure de s'exprimer d'une seule voix.

À l'heure où le continent européen subit un bouleversement de son ordre de sécurité, l'Union européenne est elle aussi engagée dans un processus d'adaptation permanent. Le Mexique se félicite de ce que le récent plan d'action relatif à la boussole stratégique européenne intègre, parmi ses priorités, le renforcement de son partenariat stratégique avec l'ONU, par l'intermédiaire de dialogues politiques plus structurés et d'une coopération accrue en matière d'opérations conjointes.

Nous suivons de près les progrès réalisés dans la mise en œuvre des nouvelles priorités de la coopération s'agissant des opérations de paix et de la gestion des crises pour la période 2022-2024. Nous saluons et appuyons la priorité que l'Union européenne accorde au programme pour les femmes et la paix et la sécurité, et que, au sein du Conseil, nous nous employons résolument à promouvoir dans le cadre du groupe informel que nous coprésidons avec l'Irlande.

Mon pays partage d'autres priorités avec l'Union européenne, telles que le sort des enfants en temps de conflit armé et la lutte contre la prolifération et le détournement illicites des armes légères et de petit calibre.

Comme l'a souligné le Haut Représentant, M. Borrell Fontelles, il existe des convergences manifestes entre le Conseil de sécurité et l'Union européenne. Cependant, il est temps d'investir davantage dans la prévention et de soutenir les efforts régionaux de consolidation de la paix, comme nous l'avons vu hier (voir S/PV.9064) dans cette même salle. Il est essentiel, pour préserver la paix et la stabilité, de mettre ces priorités à exécution dans les nombreuses missions militaires et civiles au sein desquelles nous œuvrons de concert, que ce soit dans les Balkans, par la voie de l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-et-Herzégovine, ou en Afrique, dans des situations aussi complexes que celles qui prévalent au Mali et en République centrafricaine. Nous sommes fermement convaincus que la priorité doit être donnée aux mécanismes d'alerte précoce, de médiation et de prévention.

Le Mexique estime que la coopération entre l'ONU et les organisations régionales tire également profit des synergies entre les partenaires et les organisations régionales. Nous suivons de près les travaux menés par l'Union européenne et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, notamment en matière de prévention et de gestion des conflits dans les Balkans et en Asie centrale. Nous comptons également sur la poursuite d'un travail étroit et coordonné sur la question de l'Afghanistan, afin que soient intensifiés

les efforts déployés par l'ONU et l'Union européenne, compte tenu de la grave crise des droits humains qui sévit dans ce pays.

Nous prenons acte de la récente visite effectuée par le Haut Représentant en vue de renforcer les liens avec notre région dans le cadre de réunions avec le Système d'intégration de l'Amérique centrale et la Communauté des Caraïbes. Nous espérons que les nombreux mécanismes en place permettront de renforcer la coopération entre l'Union européenne et la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

Cependant, les circonstances exigent un leadership réfléchi pour reconfigurer l'ordre multilatéral. Nous avons mis en place des mécanismes et des outils qui nous permettent d'échanger nos vues et de nous entendre, ou non, sur la recherche de solutions, mais ils ne suffisent pas. Nous avons besoin d'une volonté plus forte et de davantage de diplomatie. Pour l'Europe et pour nous tous, le défi sera de reconstruire autant que faire se peut mais cela suppose aussi de rétablir le dialogue dans toutes les instances multilatérales, de s'attacher aux causes communes, qui sont nombreuses, de favoriser la coopération sur le terrain et, bien entendu, de rejeter l'exclusion. L'exclusion, dans quelque instance que ce soit, ne sert qu'à dynamiter le multilatéralisme. Le Mexique continuera à plaider en faveur du règlement pacifique des différends dans toutes les régions du monde.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier sincèrement le Haut Représentant Borrell Fontelles de son exposé de ce matin, qui est à saluer. À l'instar du Haut Représentant, je regrette infiniment que celui-ci n'ait pu être ici avec nous aujourd'hui, mais nous sommes ravis de le retrouver à l'écran, dans un format virtuel.

L'Irlande est fière d'être un État membre de l'Union européenne. Nous promouvons et défendons les valeurs et principes européens au quotidien, y compris au sein du Conseil de sécurité. Le pouvoir de transformation que recèle l'adhésion à l'Union européenne a contribué à façonner le pays que l'Irlande, mon pays, est devenue aujourd'hui, et nous en sommes très fiers.

Selon nous, si l'Union européenne croit fermement au multilatéralisme et si elle manifeste un attachement profond et résolu à l'égard de l'ONU, c'est parce qu'elle a elle-même fait l'expérience des conflits. Cette foi et cet attachement soulignent notre rejet collectif de la conviction que la loi du plus fort, militairement, l'emporte. C'est

d'ailleurs précisément la raison pour laquelle le respect des principes consacrés par la Charte des Nations Unies est inscrit dans le Traité sur l'Union européenne.

Comme nous venons de l'entendre de la part du Haut Représentant, l'ONU et l'Union européenne œuvrent en tant que partenaires naturels dans le monde entier pour éliminer la pauvreté, protéger les droits humains et préserver la paix. La relation stratégique que l'Union européenne entretient avec l'ONU constitue, littéralement, la pierre angulaire des politiques et actions menées par l'Union en faveur de la paix et de la sécurité internationales. De la Bosnie-Herzégovine au Moyen-Orient, et dans toute l'Afrique, les missions de l'Union européenne sont déployées aux côtés des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales des Nations Unies.

Certaines de ces missions sont réputées jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre les menaces qui pèsent sur la paix, telles que la lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes ou l'appui à la réforme du secteur de la sécurité, comme en République centrafricaine, où nous agissons en complément de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine.

Les experts irlandais sont fiers d'être détachés auprès de différentes missions de l'Union européenne en Europe, dans le Caucase, au Moyen-Orient et en Afrique, tandis que des membres des forces de défense irlandaises participent à des missions et opérations au Mali, en Bosnie-Herzégovine et en Méditerranée.

Aux côtés de nos partenaires européens, nous avons apporté notre soutien aux processus de médiation et de paix dans des contextes aussi divers que la Colombie, la Géorgie et le Mozambique.

L'ancien Vice-Premier Ministre et Ministre irlandais des affaires étrangères, Eamon Gilmore, a ainsi représenté l'Union européenne en tant qu'Envoyé spécial pour le processus de paix en Colombie, apportant avec lui les enseignements tirés de notre propre processus de paix, partageant nos expériences et nos idées sur les voies qui mènent à la paix.

L'Union européenne a amélioré ses capacités en termes de prévention des conflits, de préservation de la paix et de renforcement de la stabilité et de la sécurité internationales à l'appui de l'action des Nations Unies. L'Union européenne travaille en étroite collaboration avec de nombreux partenaires autour de cette table pour soutenir la paix et la sécurité internationales, en tant que

membre du Quatuor pour le Moyen-Orient, facilitatrice du dialogue entre Belgrade et Pristina ou coordonnatrice du Plan d'action global commun.

Je pense que le Conseil doit continuer d'encourager, de renforcer et de saluer cette coopération et mettre à profit l'appui que l'Union européenne peut apporter à l'ONU, le cas échéant. Nous devons tous faire preuve d'ambition pour que le partenariat entre l'ONU et l'Union européenne concernant les opérations de paix et la gestion des crises aille encore plus loin. C'est assurément une nécessité.

Les processus de transition des missions et des opérations des Nations Unies doivent demeurer une des grandes priorités du partenariat entre l'ONU et l'Union européenne afin de veiller à ce que toutes les reconfigurations s'effectuent de manière responsable, planifiée et soucieuse des questions de genre et qu'elles contribuent à réaliser les objectifs de consolidation de la paix en fonction des conditions de sécurité et des besoins sur le terrain. Le Haut Représentant a évoqué tout à l'heure l'appui que l'Union européenne fournit au Fonds pour la consolidation de la paix dans ce contexte plus général.

Nous devons également faire en sorte que les risques de sécurité liés au climat soient pris en compte, le cas échéant, dans notre travail de prévention et de consolidation de la paix au sein de l'Union européenne et à l'ONU. L'Irlande attache une importance particulière à cet objectif qu'elle considère urgent.

Comme les faits le montrent, l'Union européenne est le premier donateur mondial d'aide humanitaire et d'aide au développement. À ce titre, elle est un partenaire clef de l'ONU en matière de gestion des crises. L'Union européenne et l'ONU ont actuellement un rôle véritablement crucial à jouer pour garantir que le système multilatéral soit en mesure de se mobiliser rapidement et efficacement face à l'aggravation de la crise de sécurité alimentaire mondiale provoquée par la guerre insensée de la Russie en Ukraine.

Environ 20 millions de tonnes de céréales sont actuellement bloquées en Ukraine. Ces céréales sont bloquées parce que la Russie a transformé l'Ukraine et la mer Noire en zone de guerre. Il convient de souligner ici que les sanctions adoptées par l'Union européenne ne s'appliquent pas au commerce de denrées alimentaires entre la Russie et les pays tiers. Nous travaillons en étroite collaboration avec le Groupe mondial d'intervention en cas de crise pour veiller à ce que notre action soutienne celle de l'ONU. Par le biais des « corridors de solidarité », nous nous efforçons d'acheminer autant

de céréales ukrainiennes que possible sur les marchés mondiaux et nous aidons les agriculteurs ukrainiens à semer et à récolter alors que la guerre fait rage.

Dans le cadre de leur action mondiale en faveur de la sécurité alimentaire, l'Union européenne et ses États membres vont fournir une aide humanitaire et au développement d'un montant supérieur à 5 milliards d'euros jusqu'en 2024 pour assurer la sécurité alimentaire mondiale. Nous voulons apporter notre aide partout où elle est nécessaire à travers le monde. L'Union européenne continuera de coopérer étroitement avec l'ONU et de jouer le rôle d'acteur mondial efficace, responsable et fiable qui est le sien.

M^{me} Heimerback (Norvège) (*parle en anglais*) : La situation en Europe a considérablement changé depuis que le Conseil de sécurité s'est réuni pour aborder cette question il y a un an (voir S/PV.8792). En déclarant la guerre à son voisin pacifique, l'Ukraine, la Fédération de Russie a violé les principes fondamentaux énoncés dans la Charte des Nations Unies, des principes qui sont le ciment de la sécurité et de la sérénité de tous les États. Cette guerre, qui cause pertes en vies humaines, souffrances et déplacements, a provoqué la plus grande crise humanitaire en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale, et elle menace la sécurité alimentaire mondiale.

Nous félicitons donc l'Union européenne d'avoir pris la tête de l'action concertée menée par l'Europe face à la guerre et de défendre les grands principes mondiaux et le droit international.

L'Union européenne a joué un rôle historique dans la transformation de l'Europe d'un continent rongé par la guerre en un continent de paix. Aujourd'hui, alors que la paix est une fois de plus rompue en Europe, nous avons besoin qu'une Union européenne forte travaille de concert avec l'ONU et le Conseil de sécurité pour contribuer à promouvoir les causes de la paix et de la prospérité.

La présente séance se tient donc à point nommé, et je remercie chaleureusement le Haut Représentant Borrell Fontelles de l'exposé qu'il a présenté aujourd'hui.

La Norvège et l'Union européenne partagent la même vision d'un ordre international fondé sur des règles et d'une Europe libre et démocratique. Nous appuyons pleinement l'Union européenne, qui promeut inlassablement le multilatéralisme et s'acquitte des tâches que lui confie le Conseil, notamment avec l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-et-Herzégovine, EUFOR ALLTHEA, qui contribue de manière

essentielle au maintien de la paix et de la stabilité en Bosnie-Herzégovine. La Norvège oeuvrera d'ailleurs pour le renouvellement de son mandat.

En Afrique, l'Union européenne joue un rôle primordial dans la consolidation et le maintien de la paix, la prévention des conflits, l'aide à la sécurité et le développement. La Norvège salue le fort attachement de l'Union européenne à l'Architecture africaine de paix et de sécurité, notamment la Mission de l'Union africaine en Somalie, la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie et le Groupe de cinq pays du Sahel.

L'évaluation stratégique conjointe Union africaine-ONU de la sécurité au Sahel qui sera menée prochainement devrait être l'occasion de discuter des contributions de l'ONU, de l'Union européenne, de l'Union africaine et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, contributions qui se renforcent les unes les autres. Il est indispensable de trouver des moyens innovants de conjuguer nos efforts pour faire face aux problèmes de sécurité complexes qui touchent la région.

L'Union européenne et l'ONU doivent continuer d'unir leurs forces pour répondre aux problèmes mondiaux. La participation aux efforts de paix et de réconciliation est un élément clef de la politique étrangère de la Norvège, et c'est un domaine dans lequel nous collaborons étroitement avec l'Union européenne et l'ONU. En outre, nous appuyons le rôle directeur que joue l'Union européenne dans la lutte contre les changements climatiques et les risques de sécurité qui en découlent. La pleine inclusion des femmes doit également être une priorité dans tous nos efforts, et nous saluons le fait que le plan d'action de l'Union européenne sur les femmes et la paix et la sécurité mette l'accent sur l'égalité des genres, les droits humains et la paix et la sécurité à l'intérieur et au-delà de ses frontières.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) continuera à faire partie de notre programme européen commun. Nous collaborerons avec l'Union européenne et nos partenaires pour mobiliser des ressources afin de contribuer au relèvement mondial après la pandémie.

La guerre de la Russie contre l'Ukraine a des conséquences qui dépassent largement le sol européen. Elle frappe le plus durement les plus vulnérables, à savoir les femmes et les filles et ceux qui subissent déjà l'instabilité, les changements climatiques et la COVID-19. Une action mondiale rapide s'impose afin d'améliorer la sécurité alimentaire et de prévenir la menace d'une vague de faim dans le monde.

Je voudrais donc terminer en affirmant que la Norvège continuera de défendre ces priorités communes en coopération avec l'Union européenne, au Conseil de sécurité et en dehors.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Chaque année, le Conseil de sécurité examine la question de la coopération entre l'ONU et l'Union européenne. Nous y avons toujours été favorables, car nous sommes conscients de tous les efforts que l'Union européenne entreprend en tant qu'acteur régional de premier plan. Néanmoins, d'année en année, nous nous posons de plus en plus de sérieuses questions au sujet de la politique générale de Bruxelles, à mesure que nous voyons l'Union européenne s'éloigner des idéaux envisagés par ses pères fondateurs.

Malheureusement, cette tendance n'a fait que s'aggraver. Quant aux relations entre l'Union européenne et la Russie, qui étaient déjà au plus bas, aujourd'hui, grâce aux efforts de Bruxelles, elles se sont totalement effondrées. Nous le déplorons vivement et sincèrement. Nous ne l'avons pas choisi, nous ne faisons que tirer les conclusions évidentes des agissements de l'Union européenne.

Le projet européen reposait initialement sur des idéaux nobles et attrayants, à savoir la mise en commun pacifique du potentiel économique et humain des États participants ; les avantages liés au marché commun ; la liberté de circulation des biens, des personnes, des capitaux et des connaissances ; et la création d'une identité européenne commune fondée sur des valeurs communes. Tout cela a créé l'image d'un avenir européen commun idéal.

Tout naturellement, nombreux sont ceux à avoir été attirés par cette image, la Russie ne faisant pas exception. En 1994, nous avons conclu avec l'Union européenne un accord de partenariat et de coopération, que nous avons cherché à appliquer en toute bonne foi. Nous avons envisagé ce partenariat dans le sens littéral du mot, c'est-à-dire une coopération mutuellement bénéfique sur un pied d'égalité, qui tiendrait compte des intérêts des deux parties. En 1999, Romano Prodi, alors Président de la Commission européenne, a signé la Charte de sécurité européenne, qui consacrait le principe de sécurité indivisible et l'obligation pour chaque État de ne pas renforcer sa sécurité aux dépens de celle des autres États. En 2005, des feuilles de route ont été élaborées pour nos quatre espaces communs, qui prévoyaient que la coopération entre la Russie et l'Union européenne contribuerait à créer une grande Europe sans dissension, à promouvoir la paix et la stabilité internationales et à créer les conditions propices à la sécurité et la prospérité

tant de la Fédération de Russie que de l'Union européenne. Nous espérons que cela sonnerait le glas de la concurrence géopolitique dans l'espace européen et nous permettrait de forger ensemble une communauté sûre et économiquement prospère.

Malheureusement, il est rapidement devenu évident que les idéaux des pères fondateurs de l'Union européenne avaient été relégués au passé et que Bruxelles, non sans encouragement de l'autre côté de l'Atlantique, s'était fixé de nouveaux objectifs. L'Union européenne commençait à avoir une vision unilatérale de la coopération avec la Russie, limitée aux domaines qu'elle considérait alignés sur ses intérêts, tandis qu'elle se fixait simultanément pour objectif stratégique de pousser la Fédération de Russie hors de l'Europe. Malgré nos avertissements, l'Union européenne s'est engagée sur la pente glissante de l'OTAN et a commencé à phagocyter l'espace géopolitique autour d'elle, perturbant l'équilibre des forces, dressant l'Est contre l'Ouest et adoptant une voie conduisant à transformer une alliance économique en un bloc militaro-politique. L'ancienne logique d'adhésion à l'Union européenne, qui faisait de la maturité économique et politique une condition *sine qua non*, a été abandonnée.

Pour des raisons géopolitiques, certains pays ont intégré l'Union européenne de manière anticipée, alors qu'ils ne remplissaient clairement pas les critères dits de Copenhague. Ils y ont apporté avec eux un programme antirusse qu'ils promeuvent activement sur la base des instructions de Washington, souvent au détriment des intérêts collectifs des États membres de l'Union européenne. Un exemple éclatant en est l'appel récent des dirigeants polonais à bâtir un système de défense, de paix et de sécurité en Europe qui serait dirigé contre la Russie. Nous savons qu'il existe au sein de l'Union européenne des voix raisonnables qui comprennent l'importance et le potentiel des relations avec la Russie, mais aujourd'hui, elles ne sont presque pas entendues.

Après son expansion vers l'est au milieu des années 2000, l'Union européenne, contrairement à ses promesses initiales, a donné un choix à ses nouveaux voisins, celui d'être de son côté ou contre elle. Cette logique était au cœur de la politique du Partenariat oriental, qui a supplanté la politique européenne de voisinage en 2009. Il s'agissait d'un modèle totalement centré sur l'Europe, conçu non pas pour établir une coopération équitable mais pour reformater les systèmes politiques des futurs membres en fonction du modèle de l'Union européenne. Il va sans dire que ce n'était pas un format acceptable pour la Fédération de Russie.

L'un des résultats de cette politique viciée était le projet d'accord d'association entre l'Ukraine et l'Union européenne, qui a fait éclater, tel une mine terrestre, la sécurité et l'équilibre des forces sur le continent européen. Contrairement aux feuilles de route que nous avons signées, cet accord exigeait en réalité que l'Ukraine rompe ses liens avec la Russie et devienne essentiellement un simple fournisseur de matières premières pour l'Europe. Lorsque les autorités légitimes de l'Ukraine ont examiné de plus près les conditions proposées et demandé plus du temps afin d'évaluer dans quelle mesure celles-ci correspondaient à leurs intérêts nationaux, l'Union européenne et les États-Unis ont organisé un coup d'État anticonstitutionnel, provoquant la guerre civile sanglante qui dure depuis plus de huit ans en Ukraine. Depuis lors, contrairement aux valeurs qu'elle prétend défendre, l'Union européenne ferme les yeux sur les actes criminels du régime de Kiev dans la région du Donbass et sur ses violations des Accords de Minsk, encourageant le nationalisme et le nazisme pur et simple en Ukraine. Sans cela, il n'y aurait pas de crise profonde de la sécurité en Europe aujourd'hui, crise pour laquelle nous n'avons toujours pas trouvé de solution.

En ce qui concerne la situation actuelle en Ukraine, l'Union européenne militarisée, agressive et russophobe a montré son vrai visage. L'association économique pacifique, qui avait été créée pour prévenir une autre guerre en Europe, s'est complètement évaporée. La meilleure illustration en est que le chef même de la diplomatie européenne, l'intervenant d'aujourd'hui, M. Borrell, a fait une croix sur cette diplomatie en appelant à gagner la guerre sur le champ de bataille. Eh bien, nous suivrons son conseil, d'autant plus que Kiev, encouragée par ses mécènes occidentaux, refuse d'entamer une quelconque négociation.

Ce ne sont pas que des mots. Par l'entremise de la facilité européenne pour la paix, Bruxelles a déjà fourni aux forces armées et aux nationalistes ukrainiens des armes létales d'une valeur de 2 milliards d'euros, ce qui semble blasphématoire en soi, sans compter les équipements militaires fournis de manière bilatérale par différents États membres de l'Union européenne. Et elle continue d'inonder l'Ukraine d'équipements militaires, au mépris total de ses propres contrôles à l'exportation tels qu'ils sont énoncés dans la Position commune du Conseil de l'Union européenne définissant des règles communes régissant le contrôle des exportations de technologie et d'équipements militaires. On en est arrivé au point où les armes européennes tuent maintenant des civils en Ukraine. Récemment à Donetsk, des armes à sous-munitions portant le marquage de plusieurs pays

européens ont été utilisées lors d'un bombardement qui a coûté la vie à six personnes, dont un enfant, alors que ces pays ont déclaré il y a longtemps avoir détruit toutes ces armes. Depuis le début du conflit armé dans le Donbass en 2014, des milliers de civils sont morts, dont plus de 150 enfants. Grâce à la prétendue assistance des pays européens qui se disent civilisés, 15 à 20 personnes s'ajoutent désormais chaque semaine à ces statistiques horribles.

L'Union européenne s'est volontairement rangée sous la bannière atlantique russophobe et a une fois de plus bafoué sans hésitation ses propres valeurs et principes politiques. Elle tente maintenant de priver des États qui ne sont pas membres de l'Union européenne de leur droit souverain de mener une politique étrangère indépendante, en exigeant qu'ils appliquent eux aussi les sanctions antirusse, et en usant du chantage à la perspective européenne. Sur la scène internationale, l'Union européenne est tout aussi agressive et peu glorieuse, déclarant des régions entières et même des continents comme des zones relevant de ses intérêts exclusifs. Elle utilise le chantage financier et économique pour tenter d'influencer les choix des pays en développement en matière de politique étrangère. Elle contourne le Conseil de sécurité au moyen de sanctions unilatérales illégitimes et menace de contraindre les États tributaires du marché européen à se rallier à ses sanctions. Les erreurs macroéconomiques, conjuguées aux politiques énergétiques et financières irréflechies des pays occidentaux, notamment la surenchère de plans de relance pour contrer la crise, qui ont alimenté l'inflation, un passage abrupt à l'énergie verte plutôt qu'une transition douce et progressive, la spéculation sur les marchés à terme occidentaux et la politique de sanctions menée par l'Occident, voilà ce qui a provoqué la crise alimentaire et énergétique actuelle.

Cependant, l'Union européenne tente maintenant de rejeter la faute sur la Fédération de Russie, en lançant des accusations infondées concernant la destruction des silos à grains et le blocage des exportations de céréales. Elle affirme sournoisement qu'il n'existe aucun autre obstacle, tout en passant sous silence les mesures restrictives relatives à l'assurance, aux financements et au transit imposées par elle et les États-Unis, et en faisant abstraction du fait que c'est Kiev qui a miné les eaux de la mer Noire.

À l'instar de son grand frère américain, l'Union européenne classe avec arrogance les États en démocraties et pays non démocratiques et emploie parfois ouvertement une rhétorique coloniale, en qualifiant les

pays d'Afrique d'arrière-cour et les Balkans de cour intérieure de l'Union européenne. Les missions de l'Union européenne dans les Balkans et en Afrique sont revues pour faire opposition à la Russie et ses partenaires. Tout cela est fait au nom d'un ordre fondé sur des règles que l'Occident, emmené par les États-Unis, propage ces temps-ci.

Il est regrettable que le projet européen, auparavant perçu comme une étape supérieure dans l'évolution des relations interétatiques et sociales et comme un idéal élevé, se soit porté un coup dévastateur et ait abandonné son idée de départ. L'Union européenne n'a pas su développer une idéologie constructive ni devenir une puissance mondiale indépendante ou un modèle d'organisation pouvant offrir une autre voie. Aujourd'hui, elle se caractérise uniquement par sa russophobie primaire. Cette déliquescence s'est produite juste sous nos yeux et n'est pas terminée.

L'Europe, qui revendiquait jadis sa propre vision de l'ordre mondial et aspirait à jouer un rôle dans le concert des puissances mondiales, est aujourd'hui une annexe docile des États-Unis et de l'OTAN. On fait croire aux citoyens des États de l'Union européenne que cela rend l'Europe plus forte, mais ce n'est pas le cas. Au contraire, cette politique fait de l'Europe le possible théâtre d'une confrontation entre deux superpuissances, comme à l'époque de la guerre froide. Qu'est-ce que cela apporte de bon à l'Europe et à ses habitants ? Cela renforce-t-il leur sécurité ?

Ces dernières années, la Russie a pris l'habitude de ne compter que sur elle-même. En tant qu'État à la fois européen et asiatique, nous allons développer nos relations avec les États et les associations qui sont indépendants et qui n'ont pas peur de défendre leurs intérêts. Malheureusement, l'Europe n'en fait plus partie.

Pourtant, nous ne sommes pas indifférents à l'avenir de l'Union européenne. La trajectoire suivie aujourd'hui par les dirigeants de l'Union européenne est à courte vue et dangereuse, comme l'ont admis à plusieurs reprises des responsables politiques européens de renom, notamment d'anciens Présidents de la Commission européenne. Nous voyons que l'Europe d'aujourd'hui rompt ses liens avec la Russie au nom de la solidarité atlantique. Ce faisant, elle se tire clairement une balle dans le pied. Nous espérons toutefois que ce processus ne deviendra pas irréversible et incontrôlable.

Comme M. Borrell Fontelles l'a déclaré avec justesse dans une récente interview, la Russie et l'Union européenne seront toujours voisines sur le continent européen. Nous ne voulons pas que nos voisins

connaissent une escalade des problèmes. Or, si l'Union européenne persiste dans la voie qui est actuellement la sienne, et qui fait de plus en plus d'elle un instrument politique des États-Unis, nous craignons que ces problèmes s'étendent au point de toucher non seulement les Européens, mais également les Russes.

Il est bien évident que nous ne voulons pas d'un tel scénario. Par conséquent, nous espérons que, tôt ou tard, le sentiment antirusse s'atténuera et que cela aura lieu avant que le projet européen ne s'effondre totalement au profit des intérêts des Américains et des Britanniques, même si ceux-ci prétendent le contraire.

Au vu de l'hostilité évidente de l'Union européenne à l'égard de la Russie, de son manque d'indépendance et de sa subordination aux États-Unis et à l'OTAN, nous n'avons d'autre choix que de reconsidérer nos approches fondamentales concernant l'approfondissement de nos relations avec cette entité. Au minimum, nous devons nous méfier de tous les projets incluant l'Union européenne, y compris dans le cadre de l'ONU. Il en va de même pour les projets d'élargissement de l'Union européenne. Dans ces nouvelles circonstances, l'adhésion de nouveaux membres, dont l'Ukraine, à cette alliance inamicale qu'est devenue l'Union européenne va contre les intérêts de la Russie.

Nous ne pouvons manquer de noter que, ces dernières années, l'Union européenne s'est en fait affaiblie jusqu'à devenir l'ombre géopolitique de l'OTAN. Elle a perdu à la fois la vision des processus mondiaux qui était la sienne et son aptitude à tenir sa position et à protéger ses intérêts économiques, civilisationnels et culturels. Ce n'est pas ce que les pères fondateurs avaient imaginé pour elle, et ce n'est plus l'Union avec laquelle nous avons négocié des partenariats stratégiques par le passé.

Il y a longtemps, quand les dirigeants allemands ne laissaient personne les traiter de « saucisses de foie offensées », Konrad Adenauer a prononcé les paroles prophétiques suivantes :

« Si nous n'agissons pas, des événements sur lesquels nous, Européens, serons incapables d'avoir une influence nous déborderont. Je crois que nous, Européens, nous sentons bien trop en sécurité. La position politique et économique dominante de l'Europe dans le monde, que nul ne remettait encore en cause au début du siècle, est depuis bien longtemps révolue. L'influence culturelle dominante de l'Europe se maintiendra-t-elle ? Je ne pense pas, à moins que nous la

défendions et que nous nous adaptions aux nouvelles conditions ; l'histoire montre que les civilisations sont on ne peut plus périssables ».

Il est dommage que les générations de dirigeants de l'Union européenne qui ont suivi n'aient pas pris cet avertissement au sérieux.

M. Biang (Gabon) : Je vous remercie, Madame la Présidente, pour l'initiative de ce débat qui nous permet de réaffirmer notre ferme conviction que les organisations régionales et sous-régionales constituent une pierre angulaire dans la réponse aux crises et conflits internationaux. C'est toute la portée du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies qui est mise en lumière dans l'importance du narratif régional. Je remercie le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité pour son exposé.

La coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne fait partie des questions récurrentes à l'ordre du jour du Conseil. Au fil des années, la coopération entre l'ONU et l'Union européenne n'a eu de cesse de prendre de l'épaisseur, englobant un large éventail de domaines, tels que la prévention des conflits, la médiation, le maintien et la consolidation de la paix, le désarmement, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, la protection des droits de l'homme, la coordination de l'aide humanitaire ou la promotion du développement économique et sociopolitique.

La question de la coopération et de la coordination entre l'ONU et les organisations régionales de sécurité européennes prend aujourd'hui une nouvelle pertinence, et ce, en raison notamment de la construction et du développement de capacités d'action civilo-militaires par l'Union européenne. Cela conduit à une profonde réflexion qui concerne, avant tout, le partage des tâches au niveau mondial et leur portée dans la gestion des crises.

Le partenariat entre l'ONU et l'Union européenne trouve son illustration parfaite en Afrique, notamment au Sahel, dans la région du lac Tchad et dans la Corne de l'Afrique, où ces deux entités travaillent côte à côte, concourant ainsi à développer un réseau d'institutions multilatérales, dans plusieurs pays et régions, qui travaillent ensemble pour la paix et le développement durable dans les pays en proie à des situations de fragilité ou de crise.

Sur le continent africain, les exactions répétées des groupes extrémistes, tels que Boko Haram, les Forces démocratiques alliées ou les Chabab, qui revendiquent une filiation avec Daech, font craindre un effet de contagion sur l'ensemble du continent. De toute évidence, le

risque sécuritaire qui en résulte érode sérieusement les fondements des valeurs partagées de liberté, de dignité ou de démocratie sur le continent, en prenant en tenaille les populations consubstantiellement en proie à l'impact de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

L'ampleur de ces menaces et défis a conduit l'Union africaine à adopter sa stratégie de paix et de développement contenue dans l'Agenda 2063, avec pour leviers l'Architecture africaine de paix et de sécurité, l'Architecture africaine de gouvernance ou encore le programme Faire taire les armes. Ces initiatives ambitieuses intègrent une forte mobilisation de financements, de logistique, et une synergie d'actions qui laissent une place privilégiée à une coopération trilatérale entre l'Union africaine, l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies, eu égard à la convergence de leurs intérêts respectifs.

Ainsi, nous soutenons la nécessité de lancer non seulement l'appel au renforcement de la coopération bilatérale entre l'ONU et l'Union européenne mais également de la coopération entre l'Union européenne et l'Union africaine et, plus largement, de l'interaction trilatérale entre l'ONU, l'Union européenne et l'Union africaine, en vue d'accroître leur coordination sur les préoccupations transversales en matière de paix et de sécurité.

Par ailleurs, nous appelons au renforcement du dialogue entre le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et le Comité politique et de sécurité de l'Union européenne, car, s'il est vrai que nous prônons une Afrique capable de fournir des solutions africaines aux défis africains, nous reconnaissons qu'une plus grande efficacité de nos actions nécessite l'appui de nos partenaires internationaux.

Cette dynamique de coopération est d'autant plus nécessaire que, dans un contexte sécuritaire marqué par des crises multiformes, exacerbées par une pandémie sans précédent, l'ampleur des sollicitations des Nations Unies et la nature de plus en plus régionale de ces crises exigent de l'ONU une meilleure connexion avec les réalités du terrain pour une plus grande efficacité de ses actions. Il va de soi que l'implication des acteurs régionaux aux côtés des Nations Unies permet de renforcer l'efficacité des processus de stabilisation et de mieux appréhender les menaces persistantes. S'il est vrai que, par ses actions de ces dernières années, l'ONU a fait des efforts appréciables pour s'engager dans les partenariats régionaux et sous-régionaux, la multiplicité et l'émergence de nouvelles crises, tout comme leur nature de plus en plus complexe, nous commandent d'en faire davantage.

Je voudrais donner quelques pistes de réflexion pour un partenariat plus productif entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales. Premièrement, ce partenariat doit s'appuyer sur la complémentarité et les avantages comparatifs. Les organisations régionales et sous-régionales, en plus de l'avantage de la connaissance approfondie de leurs régions ont, à travers leurs mécanismes régionaux, la possibilité de se mobiliser et de se déployer rapidement sur le terrain. Cela requiert un accompagnement financier, logistique et technique stable et prévisible, ainsi qu'un renforcement des capacités.

Deuxièmement, la coopération doit, si elle veut être efficace, s'appuyer sur une coordination et une communication optimales. Le terrorisme, la criminalité transnationale, les crises humanitaires et les catastrophes naturelles sont autant de défis complexes et interdépendants qui requièrent l'implication de plusieurs acteurs et par conséquent, un échange régulier et rapide d'informations.

Troisièmement, il est nécessaire d'établir des mécanismes de gestion ou de règlement de crises cohérents, dont les tâches et responsabilités entre les divers acteurs sont clairement définies. Cette démarche permettrait l'élaboration de politiques convenues entre les Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales, en vue de faire face de manière efficace aux situations de crise.

Je voudrais, pour conclure, appeler une fois de plus au renforcement du partenariat entre les Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales, y compris les partenariats interrégionaux, dont l'un des principaux bénéficiaires est le soutien à l'ONU dans une de ses missions centrales : celle de maintenir la paix et la sécurité dans le monde. Il est essentiel aujourd'hui d'établir une synergie d'actions entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales. Cette synergie constituerait un pas décisif vers la matérialisation de nos engagements internationaux et de notre volonté commune d'améliorer considérablement la sécurité collective, notamment à travers les efforts de prévention des conflits, ainsi que de maintien et de consolidation de la paix.

M. Raguttahalli (Inde) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit tout d'abord permis de remercier le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, S. E. M. Josep Borrell, de son exposé détaillé. Les objectifs de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union européenne ont

une origine commune, et les deux organisations ont des principes directeurs et des valeurs similaires. Dans le contexte mondial actuel, les synergies entre ces deux organisations sont importantes pour relever les défis liés à la paix et à la sécurité mondiales, ainsi que pour promouvoir les efforts de développement. Par conséquent, la présente séance d'information tombe à point nommé, et nous nous en félicitons.

L'Union européenne a démontré à de nombreuses reprises qu'elle pouvait jouer un rôle de premier plan dans le règlement des problèmes mondiaux. Grâce aux réalisations de ses membres en matière de développement et à son attachement indéfectible aux valeurs démocratiques et à l'ordre international fondé sur des règles, l'Union européenne s'est taillée une excellente réputation sur la scène multilatérale. Son rayonnement se retrouve en outre dans sa coopération active avec l'ONU. Dans les Balkans, l'Union européenne est en première ligne des efforts déployés pour promouvoir la réconciliation, la liberté, la prospérité économique et la paix. En de nombreuses occasions, elle a rapproché des acteurs clefs dans des situations de conflit en apportant un appui ferme aux conférences de donateurs, en élaborant des plans de paix et en les étayant par des opérations de maintien de la paix. L'Inde encourage tous les efforts déployés, notamment par l'Union européenne, pour promouvoir le dialogue et le compromis en vue de l'application de l'Accord de Dayton. Nous notons le rôle important que joue l'Union européenne, en tant que membre du Quatuor, dans le processus de paix au Moyen-Orient, ainsi que son rôle dans la mise en œuvre du Plan d'action global commun. L'Union européenne joue également un rôle de plus en plus important en Afrique, aux côtés de l'Union africaine et de la Ligue des États arabes. Les efforts complémentaires qu'elle déploie pour régler les conflits et relever les défis en matière de sécurité, notamment le terrorisme, ont contribué aux efforts de l'ONU sur ce continent. L'Union européenne appuie également les initiatives bilatérales et régionales. Elle doit continuer à consolider les efforts nationaux visant à régler les problèmes de sécurité en Afrique, tandis que son partenariat avec l'Union africaine doit se concentrer sur la recherche de solutions africaines aux problèmes africains.

Le monde continue d'être confronté à des défis en matière de paix et de sécurité, qui ont été exacerbés par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la crise ukrainienne et les problèmes de sécurité alimentaire et énergétique qui en découlent. Cette situation touche de manière disproportionnée les pays du Sud.

Nous devons renforcer les partenariats et resserrer les liens entre l'ONU et les organisations régionales, conformément au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies. Nous devons nous employer à renforcer la coopération et la solidarité internationales pour relever les défis communs. Les organisations régionales, en particulier l'Union européenne, ont un rôle essentiel à jouer pour relever les défis qui pèsent sur la sécurité en promouvant le dialogue entre les parties et en décourageant les pressions extérieures. À cet égard, ma délégation voudrait formuler les observations suivantes.

L'Union européenne a fait preuve d'innovation en mettant au point des outils efficaces de gestion de crise. Nous sommes convaincus qu'elle a un rôle important à jouer pour relever les défis mondiaux, étant entendu que l'ONU doit être au centre des efforts multilatéraux. Les mécanismes multilatéraux doivent collaborer avec les organisations régionales afin de trouver rapidement des solutions équitables.

L'Inde a toujours plaidé en faveur d'une réforme du multilatéralisme. Nous ne cessons d'appeler à une réforme profonde et complète de l'architecture multilatérale mondiale, y compris le Conseil de sécurité. Compte tenu du rôle important que l'Union européenne joue dans un système multilatéral réformé et axé autour de l'ONU, il est tout à fait logique d'escompter qu'elle appuie les efforts de réforme en cours. Elle doit faire davantage pour faire avancer le programme de réforme.

Le conflit en Ukraine n'a pas seulement eu des répercussions sur l'Union européenne, mais aussi sur le monde entier. Nous appuyons tous les efforts diplomatiques déployés pour mettre fin au conflit, notamment la reprise des pourparlers entre l'Ukraine et la Fédération de Russie. Le conflit a un effet déstabilisant, qui a des conséquences régionales et mondiales plus larges. L'augmentation des prix du pétrole et les pénuries de céréales alimentaires et d'engrais touchent de manière disproportionnée les pays du Sud. L'Union européenne peut et doit jouer un rôle de premier plan pour atténuer les effets néfastes de la crise en Ukraine sur la vie quotidienne des personnes vivant dans des pays vulnérables.

L'Union européenne a un rôle important à jouer dans la lutte que nous continuons de mener contre le terrorisme et les autres menaces nouvelles et émergentes. L'Inde, qui assure la présidence du Comité contre le terrorisme et du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), invite l'Union européenne à intensifier ses efforts pour que notre lutte contre le terrorisme soit un combat collectif mené dans un esprit

de tolérance zéro et sans la moindre hypocrisie. Nous prenons acte des contributions financières importantes des États membres de l'Union européenne au budget de maintien de la paix de l'ONU et de leurs contributions volontaires aux programmes des Nations Unies. Nous saluons la contribution apportée par l'Union européenne pour faire progresser le discours mondial sur les changements climatiques et les objectifs de développement durable. Nous devons trouver une approche équilibrée pour continuer de relever ces défis sans imposer une lourde charge aux pays en développement.

Le partenariat stratégique entre l'Inde et l'Union européenne est guidé par nos intérêts communs et par nos valeurs communes, à savoir la démocratie, le pluralisme, la liberté, le respect de l'état de droit et les droits humains. Nous partageons le même point de vue sur de nombreuses questions régionales et mondiales, notamment une volonté commune de promouvoir un ordre international fondé sur des règles et reposant sur un multilatéralisme réformé et efficace. L'Inde et l'Union européenne ont un intérêt mutuel à garantir la sécurité, la prospérité et le développement durable dans un monde multipolaire.

Le partenariat entre l'Inde et l'Union européenne se traduit par une coopération visant à relever les défis mondiaux actuels, tels que la COVID-19, les changements climatiques et le terrorisme, et à renforcer les institutions multilatérales. Au niveau bilatéral, il se caractérise par une coopération politique croissante, ainsi que par le lancement de négociations sur des accords de commerce et d'investissement et un partenariat bilatéral en faveur de la connectivité. Par ailleurs, notre partenariat stratégique a récemment connu un essor, notamment grâce à l'organisation, pour la toute première fois, d'exercices navals conjoints en juin 2021, ainsi qu'à nos toutes premières consultations en matière de sécurité et de défense et à une coopération plus étroite en matière de sûreté maritime. Nous avons également créé, en avril de cette année, le Conseil du commerce et des technologies Union européenne-Inde afin de travailler sur les technologies essentielles de nouvelle génération et d'élaborer des normes pour celles-ci.

L'Inde se félicite de la stratégie de l'Union européenne pour la coopération dans la région indo-pacifique, récemment annoncée. Nous nous réjouissons à la perspective d'une coopération accrue afin de garantir une région indo-pacifique libre, ouverte, inclusive et fondée sur des règles, reposant sur le respect du droit international et de l'intégrité territoriale et de la souveraineté

de tous les États. Nous avons également lancé un partenariat pour la connectivité afin d'améliorer le maillage conformément aux normes internationales, à l'état de droit et au respect des engagements internationaux.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'attachement de l'Inde à un partenariat durable et mutuellement avantageux avec l'Union européenne.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Madame la Ministre Xhaçka, de votre présence aujourd'hui et de présider cette importante séance. Je remercie également le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M. Borrell Fontelles, de son exposé détaillé.

En promouvant la coopération et l'intégration régionales, l'Union européenne a grandement contribué à apporter la paix et la stabilité sur le continent européen. Au fil des ans, l'Union européenne est passée du statut d'acteur régional à celui d'acteur mondial et, aujourd'hui, les initiatives qu'elle déploie dans le monde entier viennent bien souvent étayer les efforts de l'ONU et du Conseil de sécurité pour maintenir la paix et la sécurité internationales.

Au-delà de ses frontières, nous saluons la contribution de l'Union européenne à la paix et à la stabilité dans l'ensemble de la région européenne. Les efforts déployés par l'Union européenne pour faciliter le dialogue entre le Kosovo et la Serbie, ainsi que le rôle qu'elle joue dans la mise en œuvre de l'Accord de Dayton en Bosnie-Herzégovine dans le cadre de l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-et-Herzégovine, sont des exemples qui illustrent la manière dont elle contribue à réduire les tensions dans les Balkans occidentaux.

L'Union européenne continue de montrer qu'elle est capable d'être un acteur humanitaire majeur, et nous l'avons encore vu avec sa riposte à la crise humanitaire résultant du conflit en Ukraine. Plus d'un quart de la population ukrainienne est déplacée et près de 5 millions de réfugiés ukrainiens ont été enregistrés dans toute l'Europe ; dans ce contexte, les Émirats arabes unis saluent l'action menée par l'Union européenne pour aider les pays qui accueillent les personnes qui fuient leurs foyers en quête de sécurité. Dans le même temps, l'appui de l'Union européenne aux organisations humanitaires en Ukraine et aux civils dans le besoin, qui se chiffre à plus de 373 millions d'euros, a été un moyen vital d'assurer la survie de ces civils.

Par ailleurs, l'Union européenne continue de contribuer grandement à la lutte contre l'insécurité alimentaire et les problèmes de santé publique mondiale, notamment en appuyant le Programme alimentaire mondial et en apportant un soutien financier à son programme d'assistance en espèces. Ce partenariat est plus important que jamais, tandis que les pays en développement sont confrontés à de nouvelles difficultés en raison de l'augmentation des prix des produits alimentaires de première nécessité, ce qui expose les personnes qui se trouvent déjà en situation de vulnérabilité à un risque encore plus grand.

En ce qui concerne l'appui de l'Union européenne à la lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), nous saluons le don de plus de 400 millions de doses de vaccin contre la COVID-19 par l'intermédiaire du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19, dans le cadre des livraisons de plus d'1,4 milliard de doses effectuées par l'Union européenne et ses États membres dans le monde. Certes, ce sont des contributions importantes, mais il nous est continuellement rappelé que la pandémie de COVID-19 n'est pas terminée et que les principaux donateurs, dont l'Union européenne, doivent redoubler d'efforts pour garantir l'équité vaccinale dans le monde entier.

Enfin, outre l'importance de renforcer la coopération entre les organisations régionales et l'ONU, nous saisissons cette occasion pour souligner l'intérêt de renforcer la coopération entre les organisations régionales sur des questions d'intérêt commun. Nous soulignons qu'il importe, lorsque nous envisageons d'intervenir dans d'autres régions, de veiller à ce que les acteurs régionaux jouent un rôle actif et de premier plan dans tous les efforts de diplomatie multilatérale. C'est essentiel pour trouver des solutions durables aux problèmes régionaux et internationaux.

Pour terminer, les Émirats arabes unis se réjouissent à la perspective de la poursuite de la coopération entre l'ONU et l'Union européenne, ainsi que du renforcement de la coopération entre l'Union européenne et d'autres organisations régionales dans des domaines d'intérêt commun, le tout dans le but d'assurer le maintien de la paix et de la sécurité régionales et internationales.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier S. E. M. Josep Borrell Fontelles, Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, de son exposé sur la coopération entre l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le Brésil se félicite de la détermination de l'Union européenne et de ses États membres à collaborer avec l'ONU, dans le cadre du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, sur divers dossiers, pour aider à promouvoir la stabilité, la paix et la sécurité dans différentes régions du monde.

Au total, l'Union européenne a lancé 37 missions politique de sécurité et de défense commune depuis 2003. Actuellement, 11 missions civiles et sept missions ou opérations militaires sont en cours en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient.

L'Union européenne, qui est un acteur à part entière sur la scène internationale, joue également un rôle particulièrement utile dans les points de l'ordre du jour consacrés aux pays européens. Ces contributions doivent être reconnues.

Il convient également de noter l'engagement de l'Union européenne envers les Balkans occidentaux, en particulier sa facilitation du dialogue entre Belgrade et Pristina. Le dialogue facilité par l'Union européenne, lancé à la suite de l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution 64/298, vise toujours à parvenir à une normalisation complète des relations, un objectif d'une importance capitale pour garantir la stabilité de l'ensemble de la région. En outre, la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo, dans le cadre de la résolution 1244 (1999), contribue également à la stabilité de ce territoire.

En Bosnie-Herzégovine, l'Union européenne a lancé l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-et-Herzégovine à la suite de la décision de l'OTAN, en 2004, de passer la main après sa mission de maintien de la paix dans le pays. Depuis lors, conformément aux décisions pertinentes du Conseil de sécurité, l'Union européenne déploie une force militaire robuste pour veiller au respect de l'Accord de Dayton et contribuer à la sécurité en Bosnie-Herzégovine. Comme nous l'avons constaté lors de précédentes séances du Conseil, la mission a besoin de notre appui continu, car ses objectifs sont loin d'être atteints.

Nous tenons à souligner la décision du Conseil des affaires étrangères de l'Union européenne, adoptée en mars de l'année dernière, de créer la facilité européenne pour la paix, outil de financement des actions opérationnelles dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne.

Nous pensons que les missions de l'Union européenne doivent toujours être conformes aux mandats établis par le Conseil de sécurité et aux principes

consacrés par la Charte des Nations Unies. À cet égard, nous demandons instamment à l'Union européenne de réfléchir à l'avance aux éventuelles conséquences imprévues pour le monde, en particulier pour les pays en développement, de l'adoption de mesures unilatérales, telles que les sanctions unilatérales. L'ONU et l'Union européenne doivent créer des synergies et renforcer le multilatéralisme. Le monde a tout à gagner de la poursuite d'une telle coopération.

M^{me} Toroitich (Kenya) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à saluer S. E. M. Josep Borrell Fontelles, Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, et à le remercier de son exposé.

Les organisations régionales, telles que guidées par le Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, continuent à jouer un rôle de plus en plus fondamental dans l'architecture de sécurité mondiale. Les défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales sont variés, multidimensionnels et liés les uns aux autres, et ils continuent de saper la stabilité politique et le développement socioéconomique, avec des conséquences catastrophiques sur la vie et les moyens de subsistance des populations.

Les menaces à la paix et à la sécurité internationales, en particulier celles qui sont alimentées par des formes de criminalité transnationale organisée telles que le terrorisme, conservent un caractère hautement transnational et nécessitent de mener une action collaborative pour parvenir aux résultats souhaités.

Les organisations régionales et sous-régionales sont progressivement devenues des institutions indispensables qui jouent un rôle crucial dans la lutte contre ces problèmes contemporains en ce qu'elles viennent la gouvernance mondiale et les efforts de la communauté internationale pour maintenir la paix et la sécurité internationales.

La coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne rend chacune de ces organisations plus forte et leur permet d'adopter une approche plus coordonnée pour aborder les questions clés qui touchent l'Europe, ses voisins et la communauté mondiale, comme l'a clairement montré la réunion entre les membres du Conseil de sécurité et le Comité politique et de sécurité de l'Union européenne, tenue le 4 mai.

Le Kenya est reconnaissant de l'investissement fort de l'Union européenne dans les partenariats multilatéraux en vue de lutter contre les menaces

contemporaines à la paix et à la sécurité internationales. En effet, le partenariat historique solide que l'Union européenne entretient avec l'Union africaine et ses organisations sous-régionales s'est avéré déterminant dans le développement et la mise en place de l'Architecture africaine de paix et de sécurité.

Nous accueillons avec satisfaction les textes issus du sixième sommet Union européenne-Union africaine, tenu en février, dans lesquels elles se sont engagées en faveur d'une vision commune pour un partenariat renouvelé afin de bâtir un avenir commun, en tant que partenaires et voisines directes. Ces engagements font fond sur ceux pris dans le cadre du mémorandum d'accord sur la paix, la sécurité et la gouvernance conclu en 2018 entre l'Union africaine et l'Union européenne en vue de combattre l'instabilité, la radicalisation, l'extrémisme violent et le terrorisme, de lutter contre les causes profondes des conflits et d'aborder le cycle complet des conflits selon une approche intégrée.

À cet égard, le Kenya se félicite de la collaboration de plus en plus large et étoffée entre l'ONU, l'Union africaine et l'Union européenne en vue d'instaurer une paix et une stabilité durables pour remédier aux situations de conflit en Afrique. Nous savons gré à l'Union européenne de son appui logistique, technique et financier de longue date aux opérations de soutien à la paix sous conduite africaine. Cet appui a été clairement démontré durant le récent examen stratégique et la reconfiguration de la Mission de l'Union africaine en Somalie en Mission de transition de l'Union africaine en Somalie. Ces efforts conjoints ont également joué un rôle déterminant en ce qui concerne plusieurs initiatives de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, notamment le processus de paix au Soudan du Sud.

Une collaboration structurée entre l'ONU, l'Union africaine et l'Union européenne est indispensable pour renforcer les synergies, l'unité d'action et les efforts de paix et de développement des trois organisations sur le continent. Ces efforts doivent venir appuyer de plusieurs manières la concrétisation de l'engagement de l'Union africaine et de l'Union européenne en faveur d'une coopération renouvelée et renforcée au service de la paix et de la sécurité.

La première consiste à appuyer de façon suffisante la formation, le renforcement des capacités et la fourniture de matériel afin de renforcer et d'intensifier les opérations de paix autonomes des forces de défense et de sécurité africaines, notamment grâce aux missions et aux mesures d'assistance de l'Union européenne, ainsi qu'à un appui au renforcement des capacités des forces de l'ordre.

La deuxième manière passe par la poursuite de l'appui fourni aux opérations de soutien à la paix sous conduite africaine et des discussions concernant l'utilisation des contributions au budget de l'ONU pour financer les opérations autorisées par le Conseil de sécurité.

La troisième réside dans une attention renouvelée accordée à la prévention et à la consolidation de la paix par l'appui aux mesures visant à s'attaquer aux causes profondes des conflits, notamment le développement et l'autonomisation économique.

En guise de conclusion, nous réaffirmons que l'ONU et la communauté internationale doivent mettre activement à profit les efforts des organisations régionales et sous-régionales et fournir à ces dernières toute l'aide possible. Notre action collective aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales doit cependant rester guidée par le principe de l'appropriation nationale et par la priorité donnant à la direction régionale des efforts.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour remercier le Haut Représentant de son exposé et lui souhaiter un prompt rétablissement ainsi que de pouvoir bientôt reprendre les réunions en personne.

Comme l'ont dit nombre de mes collègues, cette année a été une des plus difficiles pour l'Europe depuis la Seconde Guerre mondiale, l'invasion illégale et non provoquée de l'Ukraine par la Russie ayant semé la mort et la dévastation et forcé des millions de réfugiés à fuir vers les pays voisins.

Cela a été une année difficile pour la communauté internationale, en raison des agissements de la Russie et d'autres conflits qui exacerbent les problèmes existants dans un monde ravagé par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les changements climatiques. Et c'est une année également difficile pour l'ONU, le système multilatéral et les normes internationales fondées sur des règles qui nous sont chères.

Nous saluons donc le rôle positif que jouent l'Union européenne et d'autres organisations régionales pour promouvoir la diplomatie et le multilatéralisme et appuyer les efforts du Conseil de sécurité en faveur de la paix et de la sécurité internationales.

Premièrement, nous saluons le soutien incroyable fourni aux Ukrainiens et l'aide mobilisée pour permettre à l'Ukraine de se défendre et pour défendre la Charte

des Nations Unies. Le Royaume-Uni est pour une Union européenne tournée vers l'extérieur et attache une grande importance à sa coopération avec elle en vue de faire face à cette dernière violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Cette coopération se traduit notamment par la coordination des mesures prises pour limiter la capacité de la Russie de financer et de mener sa guerre, mais aussi du travail que le Groupe consultatif sur les atrocités criminelles commises en Ukraine réalise à l'appui de la Procureure générale de l'Ukraine.

Nous collaborons aussi étroitement sur les questions liées à la sécurité alimentaire mondiale. Je souhaite en particulier exprimer mon appui aux paroles du Haut Représentant, qui a dénoncé la désinformation concernant les sanctions.

Deuxièmement, nous saluons l'importante contribution de l'Union européenne aux travaux du Conseil, notamment ses efforts pour relancer le Plan d'action global commun, son partenariat renouvelé avec l'Union africaine et sa contribution aux opérations de paix et aux activités de consolidation de la paix menées par l'ONU, comme c'est le cas par exemple en ce qui concerne la Somalie.

En Europe, nous appuyons vigoureusement les efforts que déploie l'Union européenne dans les Balkans occidentaux, dossier sur lequel nous coordonnons notre action pour venir en aide à la région et faire avancer le dialogue entre la Serbie et le Kosovo facilité par l'Union européenne, et nous travaillons au renouvellement du mandat de l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-et-Herzégovine, EUFOR ALTHEA, en novembre.

Enfin, nous accueillons favorablement le travail que l'Union européenne réalise concernant les problèmes systémiques mondiaux. Sept mois après la tenue de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 26), l'Union européenne et le Royaume-Uni oeuvrent de concert pour accélérer le passage à une transition à zéro émission nette et résiliente aux changements climatiques. En cette période d'instabilité mondiale, marquée par des problèmes de plus en plus grands en matière d'inflation, de dette et d'insécurité alimentaire, nous sommes unis dans notre détermination à mettre en œuvre le Pacte de Glasgow pour le climat et à garantir l'héritage positif de la COP 26.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Haut Représentant, M. Borrell Fontelles, qui va répondre aux commentaires formulés et aux questions posées.

M. Borrell Fontelles (*parle en anglais*) : Je ne peux prendre congé sans remercier les nombreux membres du Conseil de sécurité de leur participation active et de leur reconnaissance des contributions de l'Union européenne à la paix et à la sécurité internationales, ainsi que de leur appui au renforcement du partenariat entre l'Union européenne et l'ONU.

J'ai pris note des observations faites par bon nombre d'ambassadeurs, notamment ceux du Gabon, du Ghana et du Kenya, qui ont évoqué le rôle important que jouent les organisations régionales et sous-régionales pour relever les défis mondiaux.

Je conviens avec l'Ambassadeur de la Chine que nous ne voulons pas que le monde soit organisé en blocs qui s'opposent, ce qui ne ferait qu'exacerber l'insécurité. Nous sommes sensibles aux préoccupations de nos pays en matière de sécurité et nous sommes prêts à entamer des discussions et des négociations pour reconstruire la sécurité européenne une fois que la Russie aura mis fin à son invasion de l'Ukraine et que cette dernière aura recouvré son intégrité territoriale.

Je me félicite également des observations faites par l'Ambassadeur de l'Inde en ce qui concerne la stratégie indo-pacifique de l'Union européenne, sur laquelle nous espérons nous appuyer pour renforcer notre partenariat stratégique non seulement avec l'Inde, mais aussi avec toute la région.

S'agissant de l'objet principal du débat d'aujourd'hui, à savoir la situation en Ukraine et le rôle de l'Union européenne, je ne m'attendais certainement pas à être d'accord avec l'Ambassadeur de la Russie. Je le remercie de la leçon qu'il m'a donnée sur l'interprétation du rôle historique de l'Union européenne et l'idée qu'en avaient les pères fondateurs. Toutefois, je pense que j'ai une meilleure interprétation de ce qui constitue mon histoire.

Je ne pense pas que nous nous écartons de cet idéal de paix qui est l'essence même de l'Union européenne. Nous sommes toujours une Union qui veut contribuer à la paix. Nous ne sommes pas une union militaire, mais nous ne pouvons certainement pas rester indifférents face à ce qui se passe dans notre voisinage, à savoir l'agression que subit l'un de nos partenaires les plus importants, l'Ukraine.

J'estime qu'il y a une chose importante sur laquelle nous devons focaliser notre attention. Nous pouvons débattre en long et en large des causes de la guerre et nous ne tomberons certainement pas d'accord.

Mais une chose est claire : il y a des forces russes en Ukraine, et pourtant, il n'y a pas de forces ukrainiennes en Russie. On voit clairement qui est l'agresseur.

Nous pouvons ne pas être d'accord, mais nous devons concentrer nos efforts sur ce qu'il faut faire pour prévenir la prochaine étape de cette tragédie, qui sera une énorme vague de famine partout dans le monde, si la Russie continue de bloquer l'exportation du blé ukrainien. Ce n'est certainement pas l'Union européenne qui empêche ces exportations. Il est clair que nous ne bombardons pas les entrepôts de blé. C'est pourquoi je saisis cette occasion pour appeler tous ceux qui sont ici, en particulier les acteurs privés, à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour éviter une situation catastrophique, afin que des millions de personnes ne souffrent pas d'une énorme vague de famine dans les mois à venir.

Pour notre part, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour expliquer aux acteurs économiques qu'aucune clause dans nos sanctions n'empêche l'exportation de blé et d'engrais depuis la Russie. Il faut mettre fin à toute forme d'interprétation excessive ou

de non-participation au marché et nous ferons de notre mieux pour dissiper toute interprétation erronée. Il serait bon que d'autres fassent de même et évitent de répandre de fausses informations sur cette question.

Il est de notre responsabilité commune de prévenir une situation dramatique dans les semaines à venir, où des millions de personnes pourraient être privées de denrées alimentaires essentielles. Cela pourrait très bien arriver. L'ONU travaille d'arrache-pied pour l'éviter et nous appuyons l'Organisation pour que tel soit le cas. Je demande à tous les membres du Conseil de contribuer à cet effort. Certains peuvent prendre des mesures dans ce sens, tandis que d'autres peuvent faire pression sur les acteurs concernés. Nous avons tous la responsabilité de prévenir ce qui risque d'arriver si les choses continuent ainsi. J'y vois un avertissement très important, qui en soi justifie l'organisation de la présente séance.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie le Haut Représentant Borrell Fontelles des précisions qu'il a apportées.

La séance est levée à 12 h 15.